

Délibération portant  
sur les sorties d'actifs (immobilisations)

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 19 juin 2020**

**Article unique : Sorties d'actifs (immobilisations).**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les sorties d'actifs sur la base du tableau présenté.

Annexe : Tableau de sorties de biens de l'inventaire comptable.

Résultat du vote : Unanimité (27 pour)

Fait à Caen, le 22 juin 2020

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE



**SORTIE DE L'INVENTAIRE COMPTABLE DES BIENS RELATIFS A L'INVENTAIRE PHYSIQUE DE 2019**

M.A.J

11/06/2020

Société : 1010

Immo	Composante	Compte comptable	Société	Date mise en service	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Désignation de l'immobilisation	Subvention	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Date d'analyse	Motif
102749	980 - INSPE	21557000	1010	29/09/2009	3 823,70 €	-3 513,15 €	310,55 €	AUTOLAVEUSE A BATTERIE	-	-	-	-	01/01/2019	Vente au domaine
102756	980 - INSPE	21557000	1010	31/12/2008	1 036,93 €	-1 036,93 €	0,00 €	CUTTER DE TABLE R2	53 - DÉPARTEMENT	-1 036,93 €	1 036,93 €	0,00 €	01/01/2019	Vente
102767	980 - INSPE	21557000	1010	03/05/2010	1 169,69 €	-982,46 €	187,23 €	CHARIOT	-	-	-	-	01/01/2019	Vente
					6 030,32 €	-5 532,54 €	497,78 €							
102821	980 - INSPE	21567000	1010	12/01/2006	570,49 €	-570,49 €	0,00 €	imprimante extension de garantie	51 - ÉTAT	-570,49 €	570,49 €	0,00 €	01/01/2019	HS
					570,49 €	-570,49 €	0,00 €							
103077	980 - INSPE	21577000	1010	31/12/2007	3 046,51 €	-3 046,51 €	0,00 €	STORES A ENROULEMENT MARINE	51 - ÉTAT	-3 046,51 €	3 046,51 €	0,00 €	01/01/2019	Inutilisé/HS
					3 046,51 €	-3 046,51 €	0,00 €							
103443	980 - INSPE	21832700	1010	20/04/2001	7 756,28 €	-7 756,28 €	0,00 €	6 SUPERSTAK DS HUB 500 24 / HCS MISCO	-	-	-	-	01/01/2019	Inutilisé
103444	980 - INSPE	21832700	1010	20/04/2001	2 167,89 €	-2 167,89 €	0,00 €	1 SUPERSTACK SWITCH 3300 24PORTS / HCS MISCO	-	-	-	-	01/01/2019	HS
103454	980 - INSPE	21832700	1010	27/09/2000	1 712,07 €	-1 712,07 €	0,00 €	SWITCH FAST ETHER	-	-	-	-	01/01/2019	HS
103456	980 - INSPE	21832700	1010	08/07/2002	10 883,60 €	-10 883,60 €	0,00 €	MODULE VISIO CONFERENCE TANDBERG	-	-	-	-	01/01/2019	HS
103457	980 - INSPE	21832700	1010	08/07/2002	11 512,70 €	-11 512,70 €	0,00 €	MODULE VISIO CONFERENCE TANDBERG + VOICE STATION	-	-	-	-	01/01/2019	HS
103459	980 - INSPE	21832700	1010	04/10/2002	3 815,24 €	-3 815,24 €	0,00 €	SWITCH 3300 24 PORTS	-	-	-	-	01/01/2019	HS
103461	980 - INSPE	21832700	1010	27/01/2003	1 614,60 €	-1 614,60 €	0,00 €	SWITCH 3 COM SUPERSTACK 3300	53 - DÉPARTEMENT	-1 614,60 €	1 614,60 €	0,00 €	01/01/2019	Inutilisé
103462	980 - INSPE	21832700	1010	14/04/2003	885,04 €	-885,04 €	0,00 €	BAIE 42U PORTES VITREES INMAC	-	-	-	-	01/01/2019	HS
103463	980 - INSPE	21832700	1010	14/04/2003	1 495,00 €	-1 495,00 €	0,00 €	SWITCH FAST ETHER SUPERSTACK INMAC	-	-	-	-	01/01/2019	HS
103465	980 - INSPE	21832700	1010	03/11/2003	1 106,30 €	-1 106,30 €	0,00 €	SWITCH 3 COM SUPERSTACK	-	-	-	-	01/01/2019	Inutilisé
103466	980 - INSPE	21832700	1010	01/12/2003	2 840,50 €	-2 840,50 €	0,00 €	SWITCH SUPERSTACK 48 PORTS 3 COM	-	-	-	-	01/01/2019	Inutilisé
103467	980 - INSPE	21832700	1010	24/02/2004	1 325,67 €	-1 325,67 €	0,00 €	ONDULEUR SMART-UPS 3000inet APC (HCS MISCO)	51 - ÉTAT	-1 325,67 €	1 325,67 €	0,00 €	01/01/2019	HS
103471	980 - INSPE	21832700	1010	30/03/2006	3 109,60 €	-3 109,60 €	0,00 €	matériel reseau pv124t	-	-	-	-	01/01/2019	HS
103472	980 - INSPE	21832700	1010	06/07/2006	1 135,00 €	-1 135,00 €	0,00 €	onduleur smart ups 3000	-	-	-	-	01/01/2019	HS
103473	980 - INSPE	21832700	1010	31/12/2008	1 172,08 €	-1 172,08 €	0,00 €	JARRETIERE OPTIQUE ST/LC 2ML	-	-	-	-	01/01/2019	HS
103516	980 - INSPE	21832700	1010	22/12/1997	2 166,71 €	-2 166,71 €	0,00 €	COMMUTATEUR 16 PORTS + ACCESSOIRES	-	-	-	-	01/01/2019	Inutilisé
103520	980 - INSPE	21832700	1010	24/11/1998	8 553,05 €	-8 553,05 €	0,00 €	SERVEUR POWEREDGE 2300	-	-	-	-	01/01/2019	HS
103849	980 - INSPE	21832700	1010	25/05/2011	4 903,60 €	-4 903,60 €	0,00 €	2 SERVEURS POWEREDGE T310 CHASSIS	-	-	-	-	01/01/2019	HS
					68 154,93 €	-68 154,93 €	0,00 €							
105380	980 - INSPE	21887000	1010	31/12/2007	629,00 €	-629,00 €	0,00 €	CENTRALE D'ALARME	51 - ÉTAT	-629,00 €	629,00 €	0,00 €	01/01/2019	HS
105738	980 - INSPE	21887000	1010	10/11/2009	2 619,24 €	-2 383,43 €	235,81 €	ECRAN LCD SAMSUNG	-	-	-	-	01/01/2019	HS
105766	980 - INSPE	21887000	1010	21/12/2009	1 683,13 €	-1 518,23 €	164,90 €	1 VIDEOPROJECTEUR WXGA 2000 LUMENS	-	-	-	-	01/01/2019	HS
					4 931,37 €	-4 530,66 €	400,71 €							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>					<b>82 733,62 €</b>	<b>-81 835,13 €</b>	<b>898,49 €</b>							

Délibération portant  
sur les propositions d'admissions en non-valeurs et de remises gracieuses

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 19 juin 2020**

**Article unique : Propositions d'admissions en non-valeurs et de remises gracieuses.**

Sur proposition de M. l'Agent comptable, le Conseil approuve les demandes d'admissions en non-valeurs au titre de créances pour un montant de 8990,66 euros et les demandes de remises gracieuses pour un montant de 519,08 euros.

Annexe : Tableau de propositions d'admissions en non-valeurs et de remises gracieuses.

Résultat du vote : Unanimité (27 pour)

Fait à Caen, le 22 juin 2020

Le Président de l'Université,

  
Pierre DENISE

**Décision d'admissions en non-valeur et remise gracieuse au titre de l'année 2020**

CREANCES									
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Client	Type	N° pièce	Texte	Date pièce	Montant en DI	Motif irrecouvrabilité
1010	911	IUT Alençon	6625	RT	300005766	17/18 F210064038 Licence Pro.	02/02/2018	3 887,00 €	Certificat d'irrecouvrabilité
1010	950	DFB	6326	AB RT	300021482 300069682	18 F210065742-66143-67430 HEB.03/02-30/09 18 F210068525 HEBERGEMENT DU 01/10-31/12/18	09/06/2020 19/11/2018	5 103,66 €	Certificat d'irrecouvrabilité
<b>TOTAL CREANCES PRESENTEES EN NON-VALEUR</b>								<b>8 990,66 €</b>	

PAIE									
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Fournisseur	Type	N° pièce	Texte	Date pièce	Montant dû	Motif irrecouvrabilité
<b>TOTAL PRESENTE EN NON-VALEUR AU TITRE DE LA PAIE</b>								<b>- €</b>	

REMISES GRACIEUSES									
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Fournisseur / Client	Type	N° pièce	Texte	date de pièce	Montant remise	Remarque
1010		PAYE	5011247	KG	40004576	Trop perçu sur la paie de mars 2020	10/06/2020	408,07 €	Agent décédé
1010		PAYE	758	RT	300012430	RAFP 2019	12/03/2020	111,01 €	Agent décédé
<b>TOTAL REMISES GRACIEUSES</b>								<b>519,08 €</b>	

<b>TOTAL GENERAL ADMISSIONS AU 19/06/2020</b>								<b>9 509,74 €</b>	
---	--	--	--	--	--	--	--	-------------------	--

Admissions en non-valeur et remise gracieuse arrêtées à la somme de neuf mille cinq cent neuf euros et soixante-quatorze centimes

Le 19/06/2020  
Le Président de Unicaen

**CUMUL ANNUEL DES NON-VALEURS ET REMISES GRACIEUSES 2020****Décision d'admissions en non-valeur et remises gracieuses au titre de l'année 2020**

<b>CRÉANCES NON-VALEURS</b>									
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Client	Type	N° pièce	Texte	Date pièce	Montant en DI	Motif irrécouvrabilité
1010	911	IUT Alençon	6625	RT	300005766	17/18 F210064038 Licence Pro.	02/02/2018	3 887,00 €	Certificat d'irrécouvrabilité
1010	950	DFB	6326	AB RT	300021482 300069682	18 F210065742-66143-67430 HEB.03/02-30/09 18 F210068525 HEBERGEMENT DU 01/10-31/12/18	09/06/2020 19/11/2018	5 103,66 €	Certificat d'irrécouvrabilité
<b>REMISES GRACIEUSES</b>									
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Fournisseur	Type	N° pièce	Texte	date de pièce	Montant remise	Remarque
1010		PAYE	5011247	KG	40004576	Trop perçu sur la paie de mars 2020	10/06/2020	408,07 €	Agent décédé
1010		PAYE	758	RT	300012430	RAFP 2019	12/03/2020	111,01 €	Agent décédé
<b>TOTAL DES NON-VALEURS du 19/06/2020</b>								<b>8 990,66 €</b>	
<b>TOTAL DES REMISES GRACIEUSES du 19/06/2020</b>								<b>519,08 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL ADMISSIONS du 19/06/2020</b>								<b>9 509,74 €</b>	
<b>REPORT TOTAL DES NON-VALEURS du 07/02/2020</b>								<b>16 207,30 €</b>	
<b>REPORT TOTAL DES REMISES GRACIEUSES du 07/02/2020</b>								<b>2 416,32 €</b>	
<b>TOTAL DES REPORTS DES NON-VALEURS ET REMISES GRACIEUSES ADMISES du 07/02/2020</b>								<b>18 623,62 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL DES NON-VALEURS au 19/06/2020</b>								<b>25 197,96 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL DES REMISES GRACIEUSES au 19/06/2020</b>								<b>2 935,40 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL DES NON-VALEURS ET REMISES GRACIEUSES au 19/06/2020</b>								<b>28 133,36 €</b>	

Le 19/06/2020  
Le Président de Unicaen

Délibération portant  
sur la modification des conditions générales de vente  
– Formation professionnelle

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 19 juin 2020**

**Article unique : Modification des conditions générales de vente – Formation Professionnelle.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la modification des conditions générales de vente relatives à la formation professionnelle.

Annexe : Conditions générales de vente.

Résultat du vote : Unanimité (27 pour).

Fait à Caen, le 22 juin 2020

Le Président de l'Université,

  
Pierre DENISE



**Présentation :** L'université de Caen Normandie · UNICAEN, établissement d'enseignement supérieur, propose une activité de formation professionnelle. Son siège social est établi Esplanade de la Paix à Caen.

UNICAEN développe, propose et organise des formations en inter et intra entreprises, en alternance, en présentiel, à distance ou mixtes (associant à la fois présentiel et à distance). Ces formations sont diplômantes, certifiantes ou qualifiantes aux niveaux 5, 6, 7 et 8.

**Objet :** En amont de la contractualisation nécessaire dans la plupart des cas, le fait d'entamer une contractualisation avec UNICAEN, notamment via l'envoi d'un bulletin d'inscription, d'un mail, d'un courrier, d'un devis avec bon pour accord, d'un contrat ou d'une convention, implique l'adhésion entière et sans réserve du co-contractant aux présentes conditions générales de vente.

L'acceptation de tout contrat ou convention passée avec UNICAEN notamment via l'envoi d'un bulletin d'inscription, d'un mail, d'un courrier, ou d'un devis avec bon pour accord, emporte l'adhésion entière et sans réserve du co-contractant aux présentes conditions générales de vente dès leur visa par le co-contractant.

**Inscription :** Le candidat entre en contact direct avec la composante d'enseignement dans laquelle il souhaite effectuer sa formation. Les coordonnées sont disponibles sur internet (<http://webetu.unicaen.fr/formation-continue/>).

Si la candidature est acceptée, une confirmation d'inscription (contrat ou convention) est adressée au co-contractant par courrier ou mail.

Les modalités de règlement des frais de formation figurent au contrat ou à la convention. UNICAEN doit être avisée des modalités spécifiques de prise en charge des frais de formation au moment de l'inscription (notamment concernant les modalités de justification de l'action) ou lors de la prise en charge par un financeur, si possible avant le démarrage de la formation.

**Obligations respectives des parties :** Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, un contrat ou une convention est adressée au(x) co-contractant(s). (autant d'exemplaires que de parties au contrat). Les co-contractant(s) s'engagent à retourner à UNICAEN, l'ensemble des exemplaires signés, revêtus du cachet de l'organisme (si partie à la convention).

Si le co-contractant est le bénéficiaire de la formation, un contrat de formation professionnelle sera établi conformément aux dispositions de l'article L. 6353-3 du Code du travail.

À l'issue de la formation, une facture et un certificat de réalisation seront adressés au(x) co-contractants. Une attestation de fin de formation est également remise au stagiaire.

**Annulation ou report du fait de UNICAEN :** Conformément à l'article L. 6354-1 du code du travail, en cas de résiliation de la convention ou du contrat, l'organisme de formation remboursera au co-contractant les sommes éventuellement versées qui seraient indûment perçues du fait de l'absence de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation.

En cas de modification par l'organisme de formation de l'un des éléments fixés à la convention, le co-contractant se réserve le droit de mettre fin à la convention.

a : UNICAEN pourra être amenée à annuler la formation initialement prévue. Dans cette hypothèse, UNICAEN s'efforcera de proposer une session de remplacement et un avenant au contrat ou à la convention sera conclu entre les parties.

Dans le cas où la mise en place d'une nouvelle formation dans des conditions identiques s'avérerait impossible, le contrat sera résilié. UNICAEN remboursera au co-contractant l'intégralité du règlement déjà effectué.

b: En cas de réalisation partielle de la formation du fait de UNICAEN, la facturation se fera au *pro rata temporis* des heures réalisées par rapport au nombre d'heures prévues. Le co-contractant sera remboursé le cas échéant des sommes indûment perçues.

En cas d'accord sur la modification, un avenant sera conclu.

**Annulation ou report du co-contractant avant le début de la formation :** Toute annulation doit être communiquée par écrit en recommandé avec accusé de réception à UNICAEN.

Si une annulation intervient moins de dix jours francs avant la date de début de la prestation, hors cas de force majeure, UNICAEN se réserve le droit de facturer les sommes qu'elle aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de cette prestation et a minima 190€. A ce titre elle se réserve le droit de facturer des frais d'annulation pouvant atteindre la totalité du prix de la prestation.

UNICAEN offre la possibilité avant le début de la prestation, de substituer au participant inscrit une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins avec l'accord du responsable pédagogique.

Si l'abandon résulte d'un cas de force majeure affectant le co-contractant, dûment reconnu (événement imprévisible, irrésistible et extérieur) et signalé par lettre recommandée avec accusé de réception, en joignant toutes les pièces justificatives utiles, UNICAEN remboursera les sommes perçues.

**Annulation ou report du co-contractant après le début de la formation :** En cas d'annulation UNICAEN se réserve le droit de facturer directement au co-contractant la totalité du prix de la prestation.

Si l'abandon est le fait d'un cas de force majeure affectant le co-contractant, dûment reconnu (événement imprévisible, irrésistible et extérieur) et signalé par lettre recommandée avec accusé de réception, en joignant toutes les pièces justificatives

utiles, le paiement n'est dû qu'au *pro rata temporis* des heures de formation assurées jusqu'à la date de réception du courrier.

Cas particuliers d'absence du stagiaire pendant la formation :

- dans le cadre d'un financement individuel, l'ensemble des heures prévues sera facturé au bénéficiaire,
- dans le cadre d'un financement par l'employeur, en cas d'absence à la demande de l'employeur ou d'absence injustifiée au regard du code du travail, UNICAEN se réserve le droit de facturer à l'employeur l'ensemble des heures prévues non réalisées,
- si l'absence du stagiaire entraîne la réduction du montant de la prise en charge des frais de formation par les financeurs prévus, UNICAEN se réserve le droit de facturer au bénéficiaire les sommes dues.

**Délai de rétractation (financement individuel) :** Dans le cas d'un financement individuel, un délai de rétractation de 14 jours s'applique.

**Cas particulier CPF :** L'utilisation de la plate-forme [moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr) implique l'engagement de toutes les parties au respect des Conditions Générales d'Utilisation (CGU) et des Conditions Particulières définies par la Caisse des Dépôts et Consignation. Plus d'informations sur le site <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>

**Démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) :** UNICAEN s'engage à accompagner le bénéficiaire dans sa démarche, notamment dans la constitution et dans l'instruction de son dossier dans le cadre du processus de contractualisation et à présenter le dossier au jury de validation. La prestation forfaitaire d'accompagnement et les frais d'inscription et de passage en jury à UNICAEN peuvent constituer deux étapes dans le processus de contractualisation. Cette convention est exclusive de toute autre prestation et n'inclut pas la prise en charge financière des prescriptions du jury de V.A.E. en cas de validation partielle.

**Paiement :** Les prix sont exonérés de TVA. Ils sont exprimés, selon le contrat signé, en tarifs horaires, forfaitaires, ou fixés par accord entre les parties. Ils comprennent la formation et les supports pédagogiques. Les factures sont payables immédiatement et sans escompte.

Pour les co-contractants individuels payant eux-mêmes leur formation, dans des cas exceptionnels dûment motivés, une demande d'échéancier peut être adressée à l'agence comptable de UNICAEN, après réception de la facture. Le co-contractant individuel doit, dans un premier temps, prendre contact avec la composante concernée. En cas de règlement par un organisme financeur dont dépend le stagiaire, il appartient au stagiaire d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'organisme avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et doit figurer sur l'exemplaire de la convention que le stagiaire retourne signé à UNICAEN.

**Défaut de paiement :** En cas de défaut de paiement dans le délai imparti après envoi de la facture, une première lettre de rappel amiable est envoyée au débiteur par l'agent comptable de UNICAEN. En l'absence de règlement de ladite créance, un second voire un troisième rappel seront émis.

Lorsque la créance n'a pu être recouvrée à l'amiable, un état exécutoire est adressé au débiteur par l'agent comptable de UNICAEN qui procédera au recouvrement contentieux. Sans paiement dans un délai de 15 jours des poursuites seront engagées entraînant des frais supplémentaires de recouvrement à la charge du débiteur.

**Différends éventuels :** Tous les litiges qui pourront survenir à l'occasion de la présente convention feront l'objet d'une recherche de résolution amiable de bonne foi entre les parties (guichet unique : [reclamations.fc@unicaen.fr](mailto:reclamations.fc@unicaen.fr)). A défaut de résolution amiable et, éventuellement après recours au médiateur de l'académie, le litige sera porté devant le tribunal compétent.

**Propriété Intellectuelle :** Les contenus des formations sont des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins. Le co-contractant s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations, sans autorisation expresse préalable de UNICAEN, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

**Informations relatives aux stagiaires:** Les informations demandées au(x) stagiaire(s) sont nécessaires à la gestion de leur dossier et font l'objet d'un traitement informatique. Ces données sont utilisées tout au long de la formation afin de gérer le suivi du dossier du stagiaire au sein de l'université de Caen Normandie, représentée par son Président ainsi que pour communiquer des informations relatives à la formation ou à la vie de l'institution. Conformément à la législation, les informations collectées peuvent être transmises aux services compétents du rectorat, du ministère ou des organismes financeurs. Les données collectées sont conservées durant toute la période de formation puis archivées selon les directives du livre II du code du patrimoine. Conformément à la loi 2018-493 du 21 juin 2018 modifiant la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée le 6 août 2004 et au Règlement Européen 2016/679 sur la protection des données, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et de suppression des données le concernant. Droit qu'il peut exercer en contactant le Service Universitaire de Formation Continue et d'Apprentissage (SUFCA) de l'université de Caen Normandie par courriel ([sufca.sco@unicaen.fr](mailto:sufca.sco@unicaen.fr)) ou par téléphone (02.31.56.58.12.) ou, en cas de difficulté, en saisissant le Délégué à la Protection des Données de l'université par courriel ([dpo@unicaen.fr](mailto:dpo@unicaen.fr)). Le stagiaire peut aussi déposer un recours auprès de l'autorité de contrôle (<http://www.cnil.fr>) s'il estime que ses droits n'ont pas été respectés. Ce traitement a été instruit par le Délégué à la Protection des Données et porté au registre informatique et libertés de l'établissement sous le numéro C45-20150401-01R1.



Délibération portant  
sur les indemnités des médecins du SUMPPS

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 19 juin 2020**

**Article unique : Indemnités des médecins du SUMPPS.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les indemnités proposées pour les médecins du SUMPPS.

Annexe : Régimes indemnitaires des médecins du SUMPPS.

Résultat du vote :      26 pour,  
                                 1 abstention.

Fait à Caen, le 22 juin 2020

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE





## DELIBERATION RELATIVE AU REGIME INDEMNITAIRE DES MEDECINS DU SUMPPS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE,

Vu le code de l'éducation art. 711-7 ; L831-1, L 1411-11 ; D.714-20 à 27 (organisation et missions des SUMPPS) ;

Vu le code de la santé publique art. L 1411-8 et L.831-3 ; art R.6152-1 et R.6152-99 ;

Vu le code la sécurité sociale L.162-5-3 ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, notamment les articles 3, 4 et 6 ;

Vu la loi n° 2004-906 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique ;

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 2000-1220 du 13 décembre 2000 relatif aux centres de santé ;

Vu le décret n° 2019-112 du 18 février 2019 concernant les missions des SUMPPS ;

Vu l'arrêté du 8 juin 2000 relatif à l'indemnité d'engagement de service public exclusif ;

Vu l'arrêté du 15 juin 2016 relatives aux émoluments, rémunérations ou indemnités des personnels médicaux, pharmaceutiques et odontologiques exerçant leurs fonctions dans les établissements publics de santé, modifié par l'arrêté du 12 janvier 2017, article 3, annexe XII,

DELIBERE :

### **ARTICLE 1 : PUBLIC CONCERNE**

Il est mis en place pour **les médecins non titulaires du SUMPPS** une indemnité d'engagement de service public exclusif en contrepartie du renoncement à toute activité libérale parallèle. Elle est versée sous l'intitulé « Indemnité d'administration ». Le montant de l'indemnité est fixé à l'annexe XII de l'arrêté du 15 juin 2016 susmentionné.

### **ARTICLE 2 : DATE D'EFFET**

L'indemnité d'engagement de service public exclusif sera versée aux médecins du SUMPPS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### **ARTICLE 3 : MENTION AU CONTRAT**

L'indemnité d'engagement de service public exclusif devra être mentionnée sur le contrat de travail ou l'avenant au contrat des médecins du SUMPPS.

### **ARTICLE 4 : CONDITION D'ATTRIBUTION**

L'indemnité d'engagement de service publique exclusif sera versée mensuellement aux médecins du SUMPPS sous réserve de production par l'agent en début de chaque année universitaire d'une déclaration sur l'honneur au renoncement à toute activité libérale parallèle.



## DELIBERATION RELATIVE AU REGIME INDEMNITAIRE DU MEDECIN DIRECTEUR DU SUMPPS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE,

Vu le code de l'éducation art. 711-7 ; L831-1, L 1411-11 ; D.714-20 à 27 (organisation et missions des SUMPPS) ;

Vu le code de la santé publique art. L 1411-8 et L.831-3 ; art R.6152-1 et R.6152-99 ;

Vu le code la sécurité sociale L.162-5-3 ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, notamment les articles 3, 4 et 6 ;

Vu la loi n° 2004-906 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique ;

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 2000-1220 du 13 décembre 2000 relatif aux centres de santé ;

Vu le décret n° 2019-112 du 18 février 2019 concernant les missions des SUMPPS ;

Vu l'arrêté du 8 juin 2000 relatif à l'indemnité d'engagement de service public exclusif ;

Vu l'arrêté du 15 juin 2016 relatives aux émoluments, rémunérations ou indemnités des personnels médicaux, pharmaceutiques et odontologiques exerçant leurs fonctions dans les établissements publics de santé, modifié par l'arrêté du 12 janvier 2017, article 3, annexe XII,

DELIBERE :

### **ARTICLE 1 : PUBLIC CONCERNE**

Il est mis en place pour **le médecin directeur du SUMPPS** deux indemnités de responsabilité de direction : une indemnité pour activité exercée sur plusieurs établissements et une indemnité sectorielle et de liaison. Ces deux indemnités viennent s'ajouter à l'indemnité d'engagement de service public exclusif. Elles sont versées sous l'intitulé « Indemnité d'administration ». Le montant de ces indemnités est fixé à l'annexe XII de l'arrêté du 15 juin 2016 susmentionné.

### **ARTICLE 2 : DATE D'EFFET**

Ces indemnités seront versées au médecin directeur du SUMPPS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### **ARTICLE 3 : MENTION AU CONTRAT**

Ces indemnités devront être mentionnées sur le contrat de travail ou l'avenant au contrat du médecin directeur du SUMPPS.

### **ARTICLE 4 : CONDITION DE VERSEMENT**

Ces indemnités seront versées mensuellement au médecin directeur du SUMPPS.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Légifrance**

Le service public de la diffusion du droit

JORF n°0012 du 14 janvier 2017  
texte n° 13

**Arrêté du 12 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 15 juin 2016 relatif aux émoluments, rémunérations ou indemnités des personnels médicaux, pharmaceutiques et odontologiques exerçant leurs fonctions à temps plein ou à temps partiel dans les établissements publics de santé**

NOR: AFSH1701192A

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/1/12/AFSH1701192A/jo/texte>

La ministre des affaires sociales et de la santé,  
Vu l'arrêté du 8 juin 2000 modifié relatif à l'indemnité d'engagement de service public exclusif ;  
Vu l'arrêté du 21 décembre 2000 modifié fixant le montant de l'indemnité spéciale d'engagement de service public exclusif pour les personnels enseignants et hospitaliers titulaires ;  
Vu l'arrêté du 21 février 2003 modifié relatif à l'indemnité d'engagement de service public exclusif pour les chefs de clinique des universités-assistants des hôpitaux, les assistants hospitaliers universitaires et les praticiens hospitaliers universitaires ;  
Vu l'arrêté du 14 février 2013 modifié relatif à l'indemnité d'engagement de service public exclusif mentionnée à l'article D. 6152-220-1 du code de la santé publique ;  
Vu l'arrêté du 14 février 2013 modifié relatif à l'indemnité d'engagement de service public exclusif mentionnée aux articles D. 6152-612-1 et D. 6152-633-1 du code de la santé publique ;  
Vu l'arrêté du 15 juin 2016 modifié relatif aux émoluments, rémunérations ou indemnités des personnels médicaux, pharmaceutiques et odontologiques exerçant leurs fonctions à temps plein ou à temps partiel dans les établissements publics de santé,  
Arrête :

**Article 1**

L'annexe X de l'arrêté du 15 juin 2016 susvisé est modifiée comme suit :

	<b>MONTANTS au 1er février 2017 (en euros)</b>
<b>II.-Indemnité de service public exclusif pour A, B, C et D (montant brut mensuel)</b>	
Au lieu de : II.-Indemnité de service public exclusif pour A, B, C et D (montant brut mensuel)	493,35
Lire : II.-Indemnité d'engagement de service public exclusif (montant brut mensuel)	
Pour A et B Indemnité mentionnée au 1° de l'article 1er de l'arrêté du 21 décembre 2000 modifié fixant le montant de l'indemnité spéciale d'engagement de service public exclusif pour les personnels enseignants et hospitaliers titulaires	487,49
Indemnité mentionnée au 2° de l'article 1er de l'arrêté du 21 décembre 2000 modifié fixant le montant de l'indemnité spéciale d'engagement de service public exclusif pour les personnels enseignants et hospitaliers titulaires	700,00

Pour C et D Indemnité mentionnée au 1° de l'article 1er de l'arrêté du 21 février 2003 modifié relatif à l'indemnité d'engagement de service public exclusif pour les chefs de clinique des universités-assistants des hôpitaux, les assistants hospitaliers universitaires et les praticiens hospitaliers universitaires	493,35
Indemnité mentionnée au 2° de l'article 1er de l'arrêté du 21 février 2003 modifié relatif à l'indemnité d'engagement de service public exclusif pour les chefs de clinique des universités-assistants des hôpitaux, les assistants hospitaliers universitaires et les praticiens hospitaliers universitaires	704,20

## Article 2

L'annexe XI de l'arrêté du 15 juin 2016 susvisé est modifiée comme suit :

	<b>MONTANTS au 1er février 2017 (en euros)</b>
<b>1. MESURES PERMANENTES</b>	
Au lieu de : Indemnité de service public exclusif pour A et B (montant brut mensuel)	493,35
Lire : Indemnité d'engagement de service public exclusif (montant brut mensuel)	
Pour A et B Indemnité mentionnée au 1° de l'article 1er de l'arrêté du 21 décembre 2000 modifié fixant le montant de l'indemnité spéciale d'engagement de service public exclusif pour les personnels enseignants et hospitaliers titulaires	487,49
Indemnité mentionnée au 2° de l'article 1er de l'arrêté du 21 décembre 2000 modifié fixant le montant de l'indemnité spéciale d'engagement de service public exclusif pour les personnels enseignants et hospitaliers titulaires	700,00
<b>2. MESURES TRANSITOIRES</b>	
Au lieu de : Indemnité de service public exclusif pour A et B (montant brut mensuel)	493,35
Lire : Indemnité d'engagement de service public exclusif (montant brut mensuel)	
Pour A et B Indemnité mentionnée au 1° de l'article 1er de l'arrêté du 21 décembre 2000 modifié fixant le montant de l'indemnité spéciale d'engagement de service public exclusif pour les personnels enseignants et hospitaliers titulaires	487,49
Indemnité mentionnée au 2° de l'article 1er de l'arrêté du 21 décembre 2000 modifié fixant le montant de l'indemnité spéciale d'engagement de service public exclusif pour les personnels enseignants et hospitaliers titulaires	700,00

## Article 3

L'annexe XII de l'arrêté du 15 juin 2016 susvisé est modifiée comme suit :

	<b>MONTANTS au 1er février 2017 (en euros)</b>
II.-Indemnité d'engagement de service public exclusif (montant brut mensuel)	

Au lieu de : II.-Indemnité d'engagement de service public exclusif (montant brut mensuel)	493,35
Lire : II.-Indemnité d'engagement de service public exclusif (montant brut mensuel)	
Indemnité mentionnée au 1° de l'article 1er de l'arrêté du 8 juin 2000 modifié relatif à l'indemnité d'engagement de service public exclusif	493,35
Indemnité mentionnée au 2° de l'article 1er de l'arrêté du 8 juin 2000 modifié relatif à l'indemnité d'engagement de service public exclusif	704,20

#### Article 4

L'annexe XIV de l'arrêté du 15 juin 2016 susvisé est modifiée comme suit :

	<b>MONTANTS au 1er février 2017 (en euros)</b>
II.-Indemnité de service public exclusif (montant brut mensuel)	
Au lieu de : II.-Indemnité d'engagement de service public exclusif correspondant à un service normal hebdomadaire égal à six demi-journées (montant brut mensuel)	296,01
Lire : II.-Indemnité d'engagement de service public exclusif correspondant à un service normal hebdomadaire égal à six demi-journées (montant brut mensuel)	
Indemnité mentionnée au 1° de l'article 1er de l'arrêté du 14 février 2013 relatif à l'indemnité d'engagement de service public exclusif mentionnée à l'article D. 6152-220-1 du code de la santé publique	296,01
Indemnité mentionnée au 2° de l'article 1er de l'arrêté du 14 février 2013 relatif à l'indemnité d'engagement de service public exclusif mentionnée à l'article D. 6152-220-1 du code de la santé publique	422,52

#### Article 5

L'annexe XVI de l'arrêté du 15 juin 2016 susvisé est modifiée comme suit :

	<b>MONTANTS au 1er février 2017 (en euros)</b>
I.-Indemnité de service public exclusif (montant brut mensuel)	
Au lieu de : II.-Indemnité d'engagement de service public exclusif (montant brut mensuel)	493,35
Lire : II.-Indemnité d'engagement de service public exclusif des praticiens exerçant à temps plein (montant brut mensuel)	

Indemnité mentionnée au 1° de l'article 1er de l'arrêté du 14 février 2013 relatif à l'indemnité d'engagement de service public exclusif mentionnée aux articles D. 6152-612-1 et D. 6152-633-1 du code de la santé publique	493,35
Indemnité mentionnée au 2° de l'article 1er de l'arrêté du 14 février 2013 relatif à l'indemnité d'engagement de service public exclusif mentionnée aux articles D. 6152-612-1 et D. 6152-633-1 du code de la santé publique	704,20

### Article 6

L'annexe XVII de l'arrêté du 15 juin 2016 susvisé est modifiée comme suit :

	<b>MONTANTS au 1er février 2017 (en euros)</b>
III.-Montant brut annuel de la rémunération des étudiants effectuant une année de recherche	
Au lieu de : III.-Montant brut annuel de la rémunération des étudiants effectuant une année de recherche	24 327,43
Lire : III.-Montant brut annuel de la rémunération des étudiants effectuant une année de recherche	24 684,71

### Article 7

L'annexe XVIII de l'arrêté du 15 juin 2016 susvisé est remplacée par les dispositions suivantes :

RÉMUNÉRATION DES ÉTUDIANTS DE DEUXIÈME CYCLE DES ÉTUDES DE MÉDECINE, PHARMACIE ET ODONTOLOGIE  
Articles R. 6153-46 à R. 6153-62, articles R. 6153-63 à R. 6153-76 et articles R. 6153-77 à R. 6153-91 du code de la santé publique

	<b>MONTANTS au 1er février 2017 (en euros)</b>
I.-Montants bruts annuels des indemnités allouées aux étudiants en médecine	
-troisième année du deuxième cycle	3 370,70
-deuxième année du deuxième cycle	3 016,84
-première année du deuxième cycle	1 555,22
II.-Montants bruts annuels des indemnités allouées aux étudiants en odontologie	
-troisième cycle court	3 370,70
-deuxième année du deuxième cycle	3 016,84
-première année du deuxième cycle	1 555,22
III.-Montants bruts annuels des indemnités allouées aux étudiants en pharmacie	3 016,84

### Article 8

Le présent arrêté est applicable à compter du 1er février 2017.

### Article 9

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 12 janvier 2017.

Pour la ministre et par délégation :

Par empêchement de la directrice générale de l'offre de soins :

Le sous-directeur,

M. Albertone

Délibération portant  
sur la mise en place du forfait « mobilités durables »

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 19 juin 2020**

**Article unique : Mise en place du forfait « mobilités durables ».**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la mise en place au sein de l'Université de Caen Normandie du forfait « mobilités durables ».

Annexe : Conditions d'application du forfait « mobilités durables ».

Résultat du vote :      27 pour,  
                                  1 abstention.

Fait à Caen, le 22 juin 2020

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

## Délibération du conseil d'administration relative à l'application du forfait « mobilités durables »

### Le conseil d'administration de l'université de Caen Normandie,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat, pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

Vu le décret n° 2004-1056 du 5 octobre 2004 relatif au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat

Vu le décret n° 2010-676 du 21 juin 2010 modifié instituant une prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués par les agents publics entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail

Vu le décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique de l'Etat

Vu l'arrêté du 9 mai 2020 pris pour l'application du décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique de l'Etat

Considérant qu'au titre de sa responsabilité sociale et environnementale décrite dans l'axe 3 de son projet d'établissement, l'université de Caen Normandie souhaite accompagner le développement de moyens et de modalités de transports des personnels plus respectueux de l'environnement,

### Ayant pris connaissance des dispositions du décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 et de l'arrêté du 9 mai 2020 susvisés :

Les agents peuvent bénéficier à leur demande du « forfait mobilités durables » à condition :

- De choisir l'un des deux moyens de transport suivants éligibles pour se déplacer entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail : leur cycle ou cycle à pédalage assisté personnel ou en tant que conducteur ou passager en covoiturage
- D'utiliser l'un de ces deux moyens de transport pendant un nombre minimal de 100 jours sur une année civile. Ce seuil est calculé par année civile au prorata de l'équivalent temps plein travaillé (ETPT) du demandeur constaté pendant l'année considérée

Le bénéfice du « forfait mobilités durables » est subordonné au dépôt d'une déclaration sur l'honneur établie par l'agent auprès de son employeur au plus tard le 31 décembre de l'année au titre duquel le forfait est versé. Cette déclaration certifie l'utilisation de l'un des deux moyens de transport mentionnés plus haut. L'utilisation effective du covoiturage fait l'objet d'un contrôle de la part de l'employeur qui demande à l'agent tout justificatif utile à cet effet. L'utilisation du cycle ou du cycle à pédalage assisté personnel peut faire l'objet d'un contrôle de la part de l'employeur.

Le « forfait mobilités durables » est versé l'année suivant celle du dépôt de la déclaration.

Lorsqu'il a plusieurs employeurs publics, l'agent dépose auprès de chacun d'eux la déclaration au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle le forfait est versé. Dans ce cas le forfait est versé par chacun des employeurs et son montant est déterminé en prenant en compte le total cumulé des heures travaillées. La prise en charge du forfait de chacun des employeurs est calculée au prorata du temps travaillé auprès de chaque employeur.

Le versement du « forfait mobilités durables » est exclusif du versement mensuel de remboursement des frais de transports publics ou d'abonnement à un service public de location de vélos prévus par le décret du 21 juin 2010 susvisé.

Le montant annuel du « forfait mobilités durables » est fixé à 200 €. Il est modulé en fonction de l'ETPT de l'agent constaté pendant l'année considérée.

Sont exclus du dispositif les agents qui bénéficient :

- D'un logement de fonction sur leur lieu de travail
- D'un véhicule de fonction
- D'un transport collectif gratuit entre leur domicile et leur lieu de travail
- D'un transport gratuit par leur employeur

Dispositions transitoires : à titre exceptionnel, pour l'année 2020, les agents peuvent bénéficier à la fois du versement du « forfait mobilités durables » et du versement mensuel de remboursement des frais de transports publics ou d'un abonnement à un service public de location de vélos prévus par le décret du 21 juin 2010 susvisé, à condition que leur versement intervienne au titre de périodes distinctes. Le montant du « forfait mobilités durables » et le nombre minimal de jours sont réduits de moitié au titre des déplacements réalisés au cours de l'année 2020.

### Délibère :

Les dispositions du décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique de l'Etat et de l'arrêté du 9 mai 2020 pris pour l'application du décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 sont applicables au personnel de l'université de Caen Normandie à compter du 1er septembre 2020.

Délibération portant  
sur l'acceptation de plans de financement

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 19 juin 2020**

**Article unique : Acceptation de plans de financement.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les plans de financement pour la recherche proposés.

Annexe : Plans de financement.

Résultat du vote : Unanimité (28 pour).

Fait à Caen, le 22 juin 2020

Le Président de l'Université,

  
Pierre DENISE

**22 JUIN 2020**



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de  
l'Innovation (DRI) - Mission Europe

## Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

La maladie d'Alzheimer est une maladie neurodégénérative qui constitue la forme la plus commune de démence sénile. Elle se caractérise par des désordres cognitifs et en particulier mnésiques qui obèrent gravement la qualité de vie du patient et celle de son entourage et conduisent souvent à un placement du malade en établissement spécialisé. La maladie toucherait aujourd'hui environ 35 millions de personnes dans le monde dont 10 millions en Europe en raison du vieillissement de la population et du facteur de risque de contracter la maladie que constitue l'âge. L'objectif de notre projet est la réalisation d'une étude préclinique réglementaire et clinique afin d'apporter la preuve d'efficacité d'un nouveau médicament dans les pathologies du système nerveux central (CNS).

La première étape de cette phase 1 a consisté à sélectionner une *lead* parmi plusieurs représentants d'une même famille de molécules présentant une double activité sérotoninergique et une activité d'inhibition de l'activité enzymatique acétylcholine estérase. Cette sélection a reposé sur l'activité neuroprotectrice d'une part et le passage au travers de la barrière hémato-encéphalique. De plus, une évaluation de la cardiotoxicité a été réalisée et a participé aux critères de sélection.

La phase 2 du projet PléiaD consiste à porter le développement de cette molécule au stade de candidat thérapeutique avec une entrée en clinique chez le volontaire sain (Phase I).

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER (50%)	REGION (50%)
<b>FEDER</b> Programmation 2014-2020 Soutien aux projets de recherche	UFR SANTE / <b>CERMN</b> Patrick DALLEMAGNE Christophe ROCHAIS	PléiaD Phase 2 - Développement pharmaceutique d'un composé à indication CNS (Central Nervous System).  01/10/2020 - 30/06/2022	1 556 000 €	778 000 €	778 000 €

Avis de la CEF du 05/06/2020 : avis favorable

Avis de la Commission de la Recherche du 09/06/2020 : avis favorable

Décision du Conseil d'Administration du 19/06/2020 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de  
l'Innovation (DRI)

## Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande DRAC Fonctionnement UNICAEN	Demande DRAC Investissement UNICAEN
Demande de subvention DRAC 2020	MRSH / HISTEME / François ROUQUET	Patrimoine des vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Normandie  DRAC Normandie, UNICAEN  01/01/2020 – 31/12/2020	<b>Total : 48 000€</b>	<b>Total : 48 000€</b>	<b>Total : 0 €</b>

Avis de la CEF du 05/06/2020 : avis favorable

Avis de la Commission de la Recherche du 09/06/2020 : avis favorable

Décision du Conseil d'Administration du 19/06/2020 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE

Délibération portant  
sur la maquette pour les L1 du portail MIM  
de l'UFR des Sciences dans le cadre de la L1 en 2 ans

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 19 juin 2020**

**Article unique : Maquette pour les L1 du portail MIM de l'UFR des Sciences dans le cadre de la L1 en 2 ans.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la demande de modification de maquette de la Licence 1 du portail MIM de l'UFR des Sciences dans le cadre de la L1 en 2 ans.

Annexe : Maquette de la L1.

Résultat du vote :      27 pour,  
   1 contre.

Fait à Caen, le 22 juin 2020

Le Président de l'Université,

  
Pierre DENISE

### Proposition pour la mise en place d'un L1 en 2 ans (L1\_A et L1\_B)

#### Public concerné :

Année L1\_A : 2 groupes spécifiques - 1 groupe de TD en L1 Info

- 1 groupe de TD en L1 Maths/MIASHS

Année L1\_B : les étudiants seront intégrés dans les groupes du L1 classique (à prendre en compte dans la capacité d'accueil des redoublants)

#### Schéma directeur :

Année L1\_A : *Création d'une VET spécifique*

- Le premier semestre sera essentiellement composé d'UE de remise à niveau, à la place des UE fondamentales du S1 classique (UE ne comptant pas pour la validation du cursus).
- Au semestre 2 nous proposerons la plupart des UE du S1 classique qui n'auront pas été proposées le semestre précédent (UE comptant pour la validation du cursus).
- Le tout de manière à ce que les étudiants puissent valider jusqu'à 6 ou 7 des 10 UE la première année classique à l'issue de cette année L1\_A

Année L1\_B: *Les étudiants sont réintégréés au cursus classique (VET identique au parcours classique)*

- Les étudiants devront suivre d'une part les UE du L1 classique qui ne leur étaient pas proposées l'année précédente, d'autre part les UE qu'ils n'auront pas réussi à valider l'année précédente.
- Les étudiants auront par ailleurs la possibilité de suivre quelques unités du L2, sous réserve d'avoir validé les unités correspondantes en L1 et d'avoir globalement validé au moins 30 ECTS (5 UE du parcours classique).

**Voir tableaux joints pour le détail des UE et l'articulation avec le parcours classique.**

En pratique : Création de 6 unités de remise à niveau et initiation destinées à introduire ou remplacer les unités fondamentales du S1 MIM + 2 demi-unités de soutien spécifiques aux UE infos du S2

- Remise à niveau Algèbre (50h TD) : *groupes Info et Maths/MIASHS (2gr TD)*

- Remise à niveau Maths générales (50h TD) : *groupes Info et Maths/MIASHS (2gr TD)*

- Initiation à la programmation A ( 10h CM +40h TP) : *groupes Info et Maths/MIASHS -sauf étudiants du L1 maths option phys (1gr CM+ 3 gr TP)*

- Initiation à la programmation B ( 10h CM +40h TP) : *groupes Info et Maths/MIASHS -sauf étudiants du L1 maths option phys (1gr CM+ 3 gr TP)*

- Initiation à l' Analyse A (50h TD) : *groupe Maths/MIASHS (1 gr TD)*

- Initiation à l' Analyse B (50h TD) : *groupe Maths/MIASHS (1 gr TD)*

- Soutien en logique ( 12,5h TD)+ Soutien en Techno Web 2 ( 20h TP) : *groupe Info (1 gr TD+ 2 gr TP)*

Ces UE seront évaluées en contrôle continu. Seules celles qui permettront une validation des UE correspondantes dans le cursus classique donneront lieu à la délivrance d'ECTS (voir tableaux joints pour plus de détails).

#### Coût de ce dispositif spécifique :

Calculé en comptabilisant les UE, recensées ci-dessus, qui n'apparaissent pas dans le parcours classique : UE de remise à niveau, d'initiation et de soutien

Total : 20h CM +312,5 h TD + 280 h TP = **529 h eq TD**

**Tableau des UE de la VET spécifique pour l'année L1\_A**  
 En rouge, les enseignements n'existant pas dans le parcours classique

		CM	TD	TP	ECTS	MCC	L1 Info	L1 Maths	L1 MIASHS
<b>Semestre 1</b>									
UE1A	Remise à niveau Algèbre		50		-	CC	X	X	X
UE1B	Remise à niveau Maths générales		50		-	CC	X	X	X
UE1C	initiation prog A	10		40	3	CC	X	opt Info	X
	Lumières et images		50		6			opt Physique	
UE1D	Méthodologie		12,5		1	cf cursus classique	X		
	Expression Communication			12,5	2	cf cursus classique	X		
	Culture Numérique	10		15	3	cf cursus classique	X		
	Initiation à l'analyse A		50		2	CC		X	X
	Projet Professionnel				1	cf cursus classique		X	X
UE1E	Environnement Informatique	4		16	2	cf cursus classique	X	opt Info	
	Technologies Web 1	6		24	4	cf cursus classique	X	opt Info	
	Physique du mouvement 1		25		3	cf cursus classique		opt Physique	
	Atomistique		25		3	cf cursus classique		opt Physique	
	Macro économie 1	25	10		4	cf cursus classique		opt Economie	X
	Economie contemporaine 1	15			2	cf cursus classique		opt Economie	X
<b>Semestre 2</b>									
UE2A	Algèbre linéaire 1 (*)		50		6	CC	X	X	X
UE2B	logique et raisonnement		25		3	cf cursus classique	X		
	logique soutien		12,5		-		X		
	Initiation à l'analyse B		50		3	CC		X	X
UE2C	Technologies Web 2	5		20	3	cf cursus classique	X		
	Technologies Web 2 soutien			20	-		X		
	Compléments de Maths		50		6	cf cursus classique		X	
	Micro économie	25	10		4	cf cursus classique			X
	Economie contemporaine 2	15			2	cf cursus classique			X
UE2D	initiation prog B	10		40	3	CC	X	opt Info	X
	Electrocinétique 1		17,5	7,5	3	cf cursus classique		opt Physique	
	Mécanique 1		12,5	12,5	3	cf cursus classique		opt Physique	
UE2E	Anglais Approfondi S2		12,5		1,5	cf cursus classique	X	X	X
	Techniques d'expression S2			12,5	1,5	cf cursus classique	X	X	X
	Anglais général		25		3	cf cursus classique	X	X	X

(\*) UE proposée au S1 dans le parcours classique (en CC)

## Articulation avec le L1 classique

- UE proposées en dehors du cursus classique : remise à niveau ou UE du semestre précédent.
- UE du parcours classique que l'étudiant n'aura pas encore eu la possibilité de valider.
- UE du parcours classique que l'étudiant aura déjà eu la possibilité de valider l'année précédente.
- UE de L2 proposées uniquement sous conditions de réussite de l'UE correspondante en L1\_A et sous condition d'avoir validé globalement 30 ECTS en L1\_A

\* UE ne donnant pas lieu à validation d'un élément dans le parcours classique

### L1 Info en 2 ans

	L1 classique	L1_A	L1_B	UE du L2
UE1A	Algèbre linéaire 1	Remise à niveau Algèbre*	Algèbre linéaire 1	
UE1B	Outils de calcul 1	Remise à niveau Maths générales*	Outils de calcul 1	
UE1C	introduction à la programmation	initiation prog A	introduction à la programmation	algorithmique
UE1D	Méthodologie	Méthodologie	méthodologie	maths appliquées (BD)
UE1E	Informatique et internet	Informatique et internet	Informatique et internet	systèmes et réseaux1
UE2A	Algèbre linéaire 2	Algèbre linéaire 1	Algèbre linéaire 2	
UE2B	Logique			structures algébriques
	logique et raisonnement	logique et raisonnement	logique et raisonnement	
	calcul scientifique	logique soutien *	calcul scientifique	
UE2C	technologies web			
	TW2	TW2	TW2	
	architecture	TW2 soutien *	architecture	
UE2D	conception logicielle	initiation prog B	Conception logicielle	
UE2E	Humanités	Humanités	Humanités	Humanités 2

Remarque : validation de « Initiation prog A +B » permet la validation de l'UE « Introduction à la programmation »

Dispositif particulier pour l'UE « Logique » qui est composée des 2 éléments « logique et raisonnement » et « calcul scientifique » : les étudiants suivront le premier en année L1\_A et le second en année L1\_B .

Même dispositif pour l'UE « Technologie Web » composée des 2 éléments « TW2 » + « architecture » : les étudiants suivront le premier en année L1\_A et le second en année L1\_B .

## Articulation avec le L1 classique

- UE proposées en dehors du cursus classique : remise à niveau ou UE du semestre précédent.
- UE du parcours classique que l'étudiant n'aura pas encore eu la possibilité de valider.
- UE du parcours classique que l'étudiant aura déjà eu la possibilité de valider l'année précédente.
- UE du L2 proposées uniquement sous conditions de réussite de l'UE correspondante en L1\_A et sous condition d'avoir validé globalement 30 ECTS en L1\_A

\* UE ne donnant pas lieu à validation d'un élément dans le parcours classique

### L1 Maths en 2 ans

	L1 classique	L1_A	L1_B	UE du L2
UE1A	Algèbre linéaire 1	Remise à niveau Algèbre*	Algèbre linéaire 1	
UE1B	Outils de calcul 1	Remise à niveau Maths générales*	Outils de calcul 1	
UE1C	Phys A ou Intro programmation	Phys A ou initiation prog A	Phys A ou Intro programmation	ou Phys D ou algorithmique
UE1D	Analyse 1+projet pro	Initiation à l'analyse A + Proj. Pro	Analyse 1+projet pro	
UE1E	Phys B ou Info et internet	Phys B ou Info et internet	Phys B ou Info et internet	ou Phys E ou Intro à la POO
UE2A	Algèbre linéaire 2	Algèbre linéaire 1	Algèbre linéaire 2	
UE2B	Analyse 2	Initiation à l'analyse B	Analyse 2	
UE2C	Complément de maths	Complément de maths	Complément de maths	ou Arithmétique et groupes
UE2D	Phys C ou concept. logiciel	Phys C ou initiation prog B	Phys C ou concept. logiciel	
UE2E	Humanités	Humanités	Humanités	ou Humanités L2

Remarque : validation de « Initiation prog A +B » permet la validation de l'UE « Introduction à la programmation »

Remarque : validation de «Initiation à l'analyse A+B » permet la validation de l'UE « Analyse 1 »

## Articulation avec le L1 classique

- UE proposées en dehors du cursus classique : remise à niveau ou UE du semestre précédent.
  - UE du parcours classique que l'étudiant n'aura pas encore eu la possibilité de valider.
  - UE du parcours classique que l'étudiant aura déjà eu la possibilité de valider l'année précédente.
  - UE du L2 proposées uniquement sous conditions de réussite de l'UE correspondante en L1\_A et sous condition d'avoir validé globalement 30 ECTS en L1\_A
- \* UE ne donnant pas lieu à validation d'un élément dans le parcours classique

### L1 Miashs en 2 ans

	L1 classique	L1_A	L1_B	UE du L2
UE1A	Algèbre linéaire 1	Remise à niveau Algèbre*	Algèbre linéaire 1	
UE1B	Outils de calcul 1	Remise à niveau Maths générales*	Outils de calcul 1	
UE1C	Intro. À la Programmation	initiation prog A	Intro. À la Programmation	Ou Algorithmique
UE1D	Math. Appl. SHS 1 + Proj. Pro	Initiation à l'analyse A + Proj. Pro	Math. Appl. SHS 1 + Proj. Pro	
UE1E	Economie 1	Economie 1	Economie 1	Ou Economie 3
UE2A	Algèbre linéaire 2	Algèbre linéaire 1	Algèbre linéaire 2	
UE2B	Math. Appl. SHS 2	Initiation à l'Analyse B	Math. Appl. SHS 2	
UE2C	Economie 2	Economie 2	Economie 2	Ou Economie 4-1
UE2D	Conception logiciel	initiation prog B	Conception Logiciel	
UE2E	Humanités	Humanités	Humanités	ou Humanités L2

Remarque : validation de « Initiation prog A +B » permet la validation de l'UE « Introduction à la programmation »

Remarque : validation de « Initiation à l'analyse A+B » permet la validation de l'UE « Math. Appl. SHS 1 »

Délibération portant  
sur la « Graduate School MINMACS »

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 19 juin 2020**

**Article unique : Demande de création d'un parcours de master, présentation de la maquette et critères d'attribution des bourses dans le cadre de la « Graduate School MINMACS ».**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les modifications de maquettes proposées pour les masters mention Informatique, mention Mathématiques, et mention Mathématiques appliquées, statistique dans le cadre de l'attribution d'un label « Graduate School MINMACS ».

Résultat du vote : 27 pour,  
1 contre.

Fait à Caen, le 22 juin 2020

Le Président de l'Université,

  
Pierre DENISE

**22 JUIN 2020**

Délibération portant  
sur l'accès aux formations de Masters :  
demandes de modifications suite à la crise sanitaire

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 19 juin 2020**

**Article unique : Accès aux formations de Masters : demandes de modifications suite à la crise sanitaire (suppression d'entretiens, prolongement du délai de dépôt des candidatures, campagne de recrutement complémentaire).**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les modifications proposées pour l'accès aux formations de Masters.

Annexe : Tableau des accès aux formations de Masters.

Résultat du vote :      27 pour,  
                                 1 abstention.

Fait à Caen, le 22 juin 2020

Le Président de l'Université,

Pierre DENISE



**Tableau n°1 : Recrutement en première année de Master, dates de campagnes, modalités de sélection et éléments pris en considération pour l'année universitaire 2020-2021 :**

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors :  De l'examen du dossier  De l'entretien
HSS	Arts, lettres et civilisations	Lettres : culture, écritures, communication	Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	<b>20/04/2020 au 10/06/2020</b>	<b>Non</b>	<b>24/08/2020 au 31/08/2020</b>	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Arts, lettres et civilisations	Lettres : culture, écritures, communication CEMU	Recrutement sur dossier : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Lettres, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes), attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers	<b>20/04/2020 au 10/06/2020</b>	<b>Non</b>	<b>24/08/2020 au 31/08/2020</b>	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Arts, lettres et civilisations	Théâtre	Recrutement sur dossier : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Théâtre, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes), attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers	<b>20/04/2020 au 10/06/2020</b>	<b>Non</b>	<b>24/08/2020 au 31/08/2020</b>	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Arts, lettres et civilisations	Cinéma	Recrutement sur dossier : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Cinéma, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes), attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers	<b>20/04/2020 au 10/06/2020</b>	<b>Non</b>	<b>24/08/2020 au 31/08/2020</b>	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Arts, lettres et civilisations	Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle	Recrutement sur dossier puis sur entretien (à distance) pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier constitué comme suit : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Métiers de la production, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes, attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers)	<b>20/04/2020 au 10/06/2020</b>	<b>Non</b>	<b>24/08/2020 au 31/08/2020</b>	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)  Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors :  De l'examen du dossier  De l'entretien
HSS	Histoire	Histoire	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Histoire CEMU	Histoire CEMU	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Histoire	Histoire et patrimoine	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Histoire	Archéologie	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Métiers du livre et de l'édition	Edition	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Métiers du livre et de l'édition	Métiers des bibliothèques	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Philosophie		Recrutement sur dossier et prise en compte des prérequis (L3 de philosophie ou de sociologie)	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)  Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors :  De l'examen du dossier  De l'entretien
HSS	Sciences de l'éducation	Professionalité et savoirs dans les métiers de la relation	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Sciences du langage	Didactique du français langue étrangère	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Sciences du langage	Linguistique française et générale	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)  Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors :  De l'examen du dossier  De l'entretien
HSS	Sociologie	Vulnérabilités	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Sociologie CEMU	Vulnérabilités CEMU	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	Sociologie	Environnement	Recrutement sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV)	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR de Psychologie	Psychologie	Psychologie psycho-dynamique clinique et pathologique	<del>Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier</del>	20/04/2020 au 10/06/2020 (pour les étudiants ayant créé leur dossier avant la date limite du 15 mai 2020)	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR de Psychologie	Psychologie	Psychologie de l'éducation	<del>Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier</del>	20/04/2020 au 10/06/2020 (pour les étudiants ayant créé leur dossier avant la date limite du 15 mai 2020)	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)  Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors :  De l'examen du dossier  De l'entretien
UFR de Psychologie	Psychologie	Psychologie de l'enfant de l'adolescent et de la famille	<del>Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier</del>	20/04/2020 au 10/06/2020 (pour les étudiants ayant créé leur dossier avant la date limite du 15 mai 2020)	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR de Psychologie	Psychologie	Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte	<del>Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier</del>	20/04/2020 au 10/06/2020 (pour les étudiants ayant créé leur dossier avant la date limite du 15 mai 2020)	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR de Psychologie	Psychologie	Psychologie sociale de l'intervention : audit et conduite de changement	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 10/06/2020 (pour les étudiants ayant créé leur dossier avant la date limite du 15 mai 2020)	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)  Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors :  De l'examen du dossier  De l'entretien
SEGGAT	Economie et management publics		Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
SEGGAT	Entrepreneuriat et management de projets	Ingénieries de projets entrepreneuriaux	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	PAS DE SECONDE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
SEGGAT	Géographie, aménagement, environnement et développement	Environnement	Recrutement sur dossier (annulation de la phase d'audition) (CV, Lettre de Motivation, Pièce d'identité en cours de validité, Diplômes Bac et post bac et relevés de notes)	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)  Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors :  De l'examen du dossier  De l'entretien
SEGGAT	Géographie, aménagement, environnement et développement	Ruralités en transition	Recrutement sur dossier (annulation de la phase d'audition) (CV, Lettre de Motivation, Pièce d'identité en cours de validité, Diplômes Bac et post bac et relevés de notes)	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
SEGGAT	Management stratégique	Business partner et amélioration continue	Nous ne maintenons pas les entretiens pour tous les candidats. Nous ferons des entretiens à distance pour les candidats dont le dossier ne permet pas de se positionner.	20/04/2020 au 30/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	Formation suivie en contrat de professionnalisation, en contrat d'apprentissage ou sous convention de stage longue durée. La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
SEGGAT	Urbanisme et aménagement	Aménagement durable, urbanisme rénové, assistance à maîtrise d'ouvrage	Nous ferons des entretiens à distance pour les candidats dont le dossier ne permet pas de se positionner.	20/04/2020 au 30/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)  Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors :  De l'examen du dossier  De l'entretien
STAPS	Ergonomie		Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 22/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
STAPS	STAPS : activité physique adaptée et santé	Prévention, réhabilitation et intervention en santé par les APA	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 22/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
STAPS	STAPS : management du sport	Sports : territoires, acteurs et réseaux	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 22/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	Langues étrangères appliquées	Expert en projets européens	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	Langues étrangères appliquées	Développement durable : stratégies de concertation et de communication	Recrutement sur dossier exclusivement	20/04/2020 au 15/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	Langues étrangères appliquées	Implantation des entreprises à l'international	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Traduction spécialisée, rédaction technique, localisation	Recrutement sur dossier et tests de langues	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Etudes culturelles Littérature / Civilisation	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement :	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 :	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 :	Éléments pris en considération lors :
LVE	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Etudes culturelles Littérature / Civilisation CEMU	Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Linguistique multilingue (anglais, russe, langues nordiques, espagnol, italien) NB : l'allemand n'est temporairement plus offert dans le parcours linguistique multilingue	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 10/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Agrosiences, environnement, territoires, paysage, forêt	Gestion et valorisation agri-environnementales	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	Biologie intégrative et physiologie	Management de l'expérimentation préclinique	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Biologie, agrosiences	Ecoproduction, biotechnologies végétales et biovalorisation	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	22/06/2020 au 31/07/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Biologie-santé		Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Chimie		Recrutement sur dossier : Curriculum vitae Lettre de motivation exposant le bilan de formation et le projet professionnel. Diplômes, ou attestation de diplôme, acquis depuis le baccalauréat Relevés de notes Contenu des enseignements Document permettant d'évaluer le niveau en anglais Attestation du niveau en français pour les étudiants non francophones.	20/04/2020 au 15/05/2020	01/07/2020 au 14/07/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement :	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 :	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 :	Éléments pris en considération lors :
			Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	- dépôt de candidatures	- dépôt de candidatures	- dépôt de candidatures	De l'examen du dossier  De l'entretien
UFR des Sciences	Chimie	XL Chem	Dossier puis entretien (en Anglais) pour les candidats retenus à l'issue de la sélection sur dossier C.V et lettre de motivation avec projet professionnel Relevés de notes L1, L2, L3 (ou équivalents pour les étrangers) Niveau d'anglais (au minimum certificat CLES B1) 2 lettres de recommandation (dont au moins une d'un enseignant)	20/04/2020 au 15/05/2020	08/06/2020 au 26/06/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	Electronique, énergie électrique, automatique		Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée.
UFR des Sciences	Informatique		Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	22/06/2020 au 10/07/2020 (pour les candidats au Graduate School MINMACS)	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Innovation, entreprise et société	Valorisation des innovations biotechnologiques	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier. (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplômes [Licence Sciences pour la santé   Licence Sciences de la vie   Licence Sciences de la vie et de la Terre   Licence Chimie   Licence Physique   Licence Informatique   Licence Droit   et attestation de niveau de langue (DALF C1)	20/04/2020 au 29/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Mathématiques	Mathématiques générales	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	22/06/2020 au 10/07/2020 (pour les candidats au Graduate School MINMACS)	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	Mathématiques appliquées, statistique	Statistiques appliquées et analyse décisionnelle	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/05/2020	22/06/2020 au 10/07/2020 (pour les candidats au Graduate School MINMACS)	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement :	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 :	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 :	Éléments pris en considération lors :
			Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	- dépôt de candidatures	- dépôt de candidatures	- dépôt de candidatures	De l'examen du dossier  De l'entretien
UFR des Sciences	Mécanique		Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 15/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Microbiologie		Recrutement sur dossier (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1) et fiche de synthèse fournie à remplir)	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Neurosciences	Neurosciences moléculaires, cellulaires et intégrées	Recrutement sur dossier (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1) et fiche de synthèse fournie à remplir)	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Neurosciences	Sciences des comportements	Recrutement sur dossier (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1) et fiche de synthèse fournie à remplir)	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Nutrition et sciences des aliments	Qualité des aliments et innovation santé	Recrutement sur dossier et éventuellement sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Physique		Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	20/04/2020 au 10/06/2020	du 29/06/2020 au 10/07/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée.
UFR des Sciences	Sciences de la mer	Exploitation des ressources vivantes côtières	Recrutement sur dossier, pièce d'identité en cours de validité, lettre de motivation, CV, relevé de notes de licence, attestation du diplôme de Licence ou équivalent et du bac, attestation de niveau de langue, attestation de stages	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Ingénierie et géosciences du littoral	Recrutement sur dossier, pièce d'identité en cours de validité, lettre de motivation, CV, relevé de notes de licence, attestation du diplôme de Licence ou équivalent et du bac, attestation de niveau de langue, attestation de stages	20/04/2020 au 12/06/2020	06/07/2020 au 26/07/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré		Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)  Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors :  De l'examen du dossier  De l'entretien
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Documentation	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)	20/04/2020 au 15/05/2020	du 01/07/2020 au 07/07/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Education physique et sportive	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation) Pré-requis : Licence STAPS Parcours Education et motricité		Non		
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Histoire-Géographie	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation) Pré-requis : 2UE d'histoire pour les titulaires d'une licence de géographie, 2 UE de géographie pour les titulaires d'une licence d'histoire		Non		
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Langues vivantes étrangères (anglais, allemand, italien, espagnol)	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)		Non		
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Lettres modernes	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)		01/07/2020 au 07/07/2020		
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Mathématiques	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)		Non		
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Physique-Chimie	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)		Non		
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Sciences de la vie et de la Terre	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)		Non		
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré	Sciences économiques et sociales	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)		01/07/2020 au 07/07/2020		

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement :	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 :	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 :	Éléments pris en considération lors :
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Encadrement éducatif	Conseiller.e Principal.e d'Education (CPE)	Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	20/04/2020 au 15/05/2020	Non		De l'examen du dossier  De l'entretien
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation	Formation pour l'éducation inclusive	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation) puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	20/04/2020 au 15/05/2020	08/06/2020 au 28/06/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation	Formation de formateurs du milieu scolaire	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation) puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape		08/06/2020 au 28/06/2020		
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation	Médiation culturelle et enseignement	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation) puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape		08/06/2020 au 28/06/2020		
INSPE	Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation	Voyages, séjours et mobilités éducatifs	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation) puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape		08/06/2020 au 28/06/2020		
IAE	Comptabilité - contrôle - audit FI, FA, FC		Recrutement sur dossier	02/03/2020 au 15/04/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)  Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors :  De l'examen du dossier  De l'entretien
IAE	Contrôle de gestion et audit organisationnel FI, FA, FC		Recrutement sur dossier . Seuls les étudiants ayant signé un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance : 2 avril 2020	16/01/2020 au 20/03/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Gestion de patrimoine FI, FA, FC		Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier ; les candidats retenus après l'entretien passent ensuite les différentes étapes du recrutement des établissements bancaires qui proposent des contrats d'alternance. Seuls les étudiants ayant signé un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance : 9 - 10 mars	15/01/2020 au 21/02/2020	Non		La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Gestion de production, logistique, achats FA		Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Gestion des ressources humaines FA		Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier. Seuls les étudiants ayant signé un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance : 2 avril 2020	16/01/2020 au 20/03/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Management FOAD, FC	Management, conseil et recherche	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/01/2020 30/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat, son expérience professionnelle et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	<b>Modalités de sélection</b> (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)  Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	<b>Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement :</b> - dépôt de candidatures	<b>Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 :</b> - dépôt de candidatures	<b>Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 :</b> - dépôt de candidatures	<b>Éléments pris en considération lors :</b>  De l'examen du dossier  De l'entretien	
IAE	Management de l'innovation FI		Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier, Test MESSAGE	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.	
IAE	Management Sectoriel FI, FC	Ingénierie et expertise des politiques sociales locales	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.	
IAE	Management Sectoriel FI, FC	Management des structures sociales, médicosociales et solidaires	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.	
IAE	Management Sectoriel FI, FC	Management des organisations en santé	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier, Test MESSAGE	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.	
IAE	Management Sectoriel FI, FC, FOAD	Management et qualité des soins en gérontologie	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.	
IAE	Management et administration des entreprises FI		Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Entretiens de sélection 25/26/27 mai Transmission des décisions le 29/05	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)  Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors :  De l'examen du dossier  De l'entretien
IAE	Management et commerce international FI	Développement international de la PME-PMI	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier TOEFL > 79 TOIC > 800	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Management et commerce international FI	Franco-américain	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier TOEFL > 79 TOIC > 800	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Marketing, vente , FA		Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier. Seuls les étudiants ayant signé un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance : 2 avril 2020	16/01/2020 au 20/03/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Monnaie, banque, finance, assurance FA, FC	Chargé d'affaires entreprises ou institutions	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier ; les candidats retenus après l'entretien passent ensuite les différentes étapes du recrutement des établissements bancaires qui proposent des contrats d'alternance. Seuls les étudiants ayant signé un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance : 9 et 10 mars	15/01/2020 au 21/02/2020	Non		La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	Monnaie, banque, finance, assurance FI, FA, FC	Responsable de clientèle Pro/Agri	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier ; les candidats retenus après l'entretien passent ensuite les différentes étapes du recrutement des établissements bancaires qui proposent des contrats d'alternance. Seuls les étudiants ayant signé un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance : 9 et 10 mars	15/01/2020 au 21/02/2020	Non		La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)  Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors :  De l'examen du dossier  De l'entretien
IAE	Monnaie, banque, finance, assurance FI, FC	Gestion d'actifs, contrôle des risques et conformité	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR Santé	Santé publique		Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)  Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors :  De l'examen du dossier  De l'entretien
UFR Santé	Sciences du médicament et des produits de santé	Développement clinique du médicament	Maintien des entretiens (téléphone ou visio)	20/04/2020 au 05/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR Santé	Sciences du médicament et des produits de santé	Drug design	Maintien des entretiens (téléphone ou visio)	20/04/2020 au 05/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
Droit, AES et administration publique	Droit civil	Protection des personnes vulnérables	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/06/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
Droit, AES et administration publique	Droit de l'entreprise	Diplôme de juriste conseil d'entreprise	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
Droit, AES et administration publique	Droit des affaires	Droit de la concurrence et de la distribution	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)  Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 : - dépôt de candidatures	Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors :  De l'examen du dossier  De l'entretien
Droit, AES et administration publique	Droit des assurances	Assurances et personnes	- Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
Droit, AES et administration publique	Droit des libertés		Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	01/07/2020 au 15/07/2020	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
Droit, AES et administration publique	Droit du numérique	Droit de l'internet, des entreprises innovantes et des créations numériques	Recrutement sur dossier puis éventuellement sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
Droit, AES et administration publique	Droit international et droit Européen	Droit et Régulation des marchés internationaux	Recrutement sur dossier.	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
Droit, AES et administration publique	Droit notarial		Recrutement sur dossier (suppression de l'entretien)	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	Non	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
Droit, AES et administration publique	Droit public	Carrières publiques	Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 22/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	<b>Modalités de sélection</b> (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...)  Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	<b>Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement :</b> - dépôt de candidatures	<b>Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en juillet 2020 :</b> - dépôt de candidatures	<b>Dates d'ouverture et de fermeture d'une campagne de recrutement supplémentaire en août 2020 :</b> - dépôt de candidatures	<b>Éléments pris en considération lors :</b>  De l'examen du dossier  De l'entretien
Droit, AES et administration publique	Justice procès procédure	Contentieux privé	Master 1 : Recrutement sur dossier	20/04/2020 au 15/05/2020	Non	24/08/2020 au 31/08/2020	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Délibération portant  
sur l'organisation des enseignements

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 19 juin 2020**

**Article unique : Organisation des enseignements.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les modifications d'organisation des enseignements proposées.

Annexe : Tableau des modifications de l'organisation des enseignements.

Résultat du vote :      27 pour,  
                                 1 abstention.

Fait à Caen, le 22 juin 2020

Le Président de l'Université,



Pierre DENISE

L3 E3A 2019-2020 : semestre 2

Codes UE	Unités d'enseignement	Codes	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	Mut Esix MeSN1 CM/Td/Tp	Coef élémt	ECTS
EEA5A	Mathématiques pour l'Ingénieur S6	M.PCI6D4 CM mutualisé ESIX MeSN1 + L3 EEEA	Mathématiques pour l'ingénieur avancées	18	18			2/3	6
		PCI6A5	Propagation du signal en EEEA	4,5	6,5	3		1/3	
EEA5B	Automatique S6	M.PCI6B7 CM mutualisé ESIX MeSN1	Systemes asservis en continu	15	6	15		2/3	6
		PCI6B8	Automatique S6	8		6		1/3	
EEA5C	Electronique S6-A	M.PCI6C6 CM mutualisé ESIX MeSN1	Electronique des Circuits Integres	15	6	15		2/3	6
		PCI6C7	Chaines de mesures	4,5	6,5	3		1/3	
EEA5D	Electronique S6-B	EEA6D1	Micro-Contrôle	15		21		2/3	6
		PCID7	Introduction aux antennes	4,5	6,5	3		1/3	
EEA5E	Anglais S6 et Stage	M.PCI6E4	Anglais S6			50		1/2	6
		PCI6E3	Engagement Etudiant						
		PCI6E6	Stage (4 semaines)					1/2	

L3 E3A 2020-2022 : semestre 2

Codes UE	Unités d'enseignement	Codes	Eléments constitutifs	CM	TD	TP	Mut Esix MeSN1 CM/Td/Tp	Coef élémt	ECTS
EEA5A	Mathématiques pour l'Ingénieur S6	M.PCI6D4 CM mutualisé ESIX MeSN1 + L3 EEEA	Mathématiques pour l'ingénieur avancées	18	18			2/3	6
		PCI6A5	Propagation du signal en EEEA	4,5	6,5	3		1/3	
EEA5B	Automatique S6	M.PCI6B7 <del>CM mutualisé ESIX MeSN1</del>	Systemes asservis en continu	15	6	15		2/3	6
		PCI6B8	Automatique S6	8		6		1/3	
EEA5C	Electronique S6-A	M.PCI6C6 <del>CM mutualisé ESIX MeSN1</del>	Electronique des Circuits Integres	15	6	15		2/3	6
		PCI6C7	Chaines de mesures	4,5	6,5	3		1/3	
EEA5D	Electronique S6-B	EEA6D1	Micro-Contrôle	15		21		2/3	6
		PCID7	Introduction aux antennes	4,5	6,5	3		1/3	
EEA5E	Anglais S6 et Stage	M.PCI6E4	Anglais S6			50		1/2	6
		PCI6E3	Engagement Etudiant						
		PCI6E6	Stage (4 semaines)					1/2	

démutualisation CM

démutualisation CM

démutualisation CM

## Proposition de modification de la maquette du Master Métiers du Livre et de l'Édition

**But** Permettre aux étudiants de la Licence Humanités, ou à des étudiants extérieurs disposant déjà d'une première formation sur le plan numérique, d'approfondir leurs connaissances sur ce plan. En matière numérique, les enseignements de la Licence sont actuellement plus poussés que ceux du Master.

**Principe** Les deux parcours actuels seraient maintenus (« Édition » et « Bibliothèque »). Des enseignements d'approfondissement numérique seraient proposés en option en remplacement de certains des enseignements actuels (enseignements mutualisés ou propres à chaque parcours). Les étudiants optant pour cet approfondissement numérique pourraient intégrer l'un ou l'autre des deux parcours.

Ci-dessous, illustration de ce principe en ne considérant que le cas du parcours édition (et des enseignements mutualisés entre les deux parcours).

Enseignements actuels							
		Code de l'UE actuelle à remplacer pour les étudiants suivant l'approfondissement numérique	Parcours concerné	Intitulé actuel	Volume CM actuel	Volume TD actuel	Total HETD
M1	S1	M.1MMLE2	E+B	Document numérique	10	10	25
M1	S2	M.2MMLE4	E+B	Initiation à la recherche bibliographique	6	6	15
M1	S2	2MMLEE2	E	Document numérique II	15		22,5
M1	S2	2MMLEE5	E	Stage...			
M2	S3	3MMLEE2	E	Informatique éditoriale	12		18
M2	S3		E+B	Littérature jeunesse	9	9	22,5
M2	S4	M.4MMLEE1	E+B	Formation à EAD	12		18
M2	S4	4MMLEE5	E	Informatique éditoriale 2	4	12	18
M1	S2	4MMLEE6	E	Stage...			
					<b>Total heures mutualisées</b>		<b>80,5</b>
					<b>Total heures parcours E</b>		<b>58,5</b>
					<b>Total</b>		<b>139</b>



Enseignements nouveaux			
Options supplémentaires proposées	Volume CM supplémentaire	Volume TD supplémentaire	Volume CM+TD supplémentaire en HETD
Interrogation des données (XPath, XQuery...)	10	10	25
Transformations des données (XSLT...)	15	15	37,5
ou projet de recherche			
Ingénierie des connaissances et interrogation des données (RDF, OWK, SPARQL)	15	15	37,5
Exploration et analyse des données (Fouille, TAL, Statistiques textuelles...)	15	15	37,5
ou projet de recherche			
<b>Total généré par les nouvelles options</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>137,5</b>

Délibération portant  
sur les modifications du calendrier universitaire liées à la crise sanitaire

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 19 juin 2020**

**Article unique : Modifications du calendrier universitaire liées à la crise sanitaire.**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les demandes de modifications du calendrier universitaire proposées.

Annexe : Tableau des modifications du calendrier universitaire.

Résultat du vote :      27 pour,  
   1 abstention.

Fait à Caen, le 22 juin 2020

Le Président de l'Université,

  
Pierre DENISE

## Calendrier universitaire 2019-2020 (modifications liées à la crise sanitaire)

Composante	Dipôme / Année	Intitulé légal de la formation	Durée du stage si différente de la durée initiale	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Date limite des jurys d'examen Session 1	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Date limite des jurys d'examen Session 2	
UFR DE DROIT AES ET ADMINISTRATION PUBLIQUE	2MDAFF	M2 Droit des affaires parcours Droit de la concurrence et de la distribution	12 semaines minimum ou travail de recherche + réduction de la durée du stage si besoin	30/09/2020	30/09/2020	15/01/2021 pour les stages allant jusqu'au 31/12/2020	15/01/2021	
	2MDPUB	M2 Droit public parcours Carrières publiques	Stage rendu facultatif et la durée peut être inférieure à 2 mois	Dans le cas où le stage a été effectué : plus de soutenance, évaluation sur le rapport uniquement	18/09/2020	11/01/2021 pour les stages allant jusqu'au 31/12/2020	11/01/2021 pour les stages jusqu'au 31/12/2020	
	2MJUST	M2 Justice, procès, procédure - Contentieux privé	De 4 à 10 semaines (Durée du stage prolongé d'une semaine)	Neutralisation du stage	08/07/2020	-	10/09/2020	
	PLNOTA	LP Métiers du notariat	Stage filé réduit à la période effectuée avant le début du confinement	Plus de soutenance, évaluation sur le rapport uniquement	28/05/2020	-	06/07/2020	
	PLMANA	LP Métiers des administrations et des collectivités territoriales	Durée inchangée		11/07/2020	11/07/2020	-	04/09/2020
	3LAEC1 et 3LAEC2	Licence AES 3ème année, parcours droit privé et parcours droit public	Stage rendu facultatif de 1 à 6 semaines	Plus de soutenance	27, 28, 29 mai 2020	-	avant le 14/07	
Composante	Dipôme / Année	Intitulé légal de la formation	Durée du stage si différente de la durée initiale	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Date limite des jurys d'examen Session 1	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Date limite des jurys d'examen Session 2	
UFR STAPS	M1	Ergonomie	/	10/07/2020	03/09/2020	10/09/2020	11/09/2020	
	M2	Ergonomie	/	07/12/2020	08/12/2020	15/12/2020	16/12/2020	
	M1	STAPS : Activité physique adaptée à la santé parcours prévention, réhabilitation et intervention en santé par les APA	/	31/08/2020	03/09/2020	10/09/2020	11/09/2020	
	M2	STAPS : Activité physique adaptée à la santé parcours prévention, réhabilitation et intervention en santé par les APA	/	07/12/2020	08/12/2020	15/12/2020	16/12/2020	
	M1	STAPS : Management du sport parcours Sports : territoires, acteurs & réseaux	/	31/08/2020	03/09/2020	10/09/2020	11/09/2020	
	M2	STAPS : Management du sport parcours Sports : territoires, acteurs & réseaux	/	07/12/2020	08/12/2020	15/12/2020	16/12/2020	
Composante	Dipôme / Année	Intitulé légal de la formation	Durée du stage si différente de la durée initiale	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Date limite des jurys d'examen Session 1	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Date limite des jurys d'examen Session 2	
UFR SEGGAT	L1 GEO	Licence 1 Géographie et Aménagement	sans objet	sans objet	08/06/20	sans objet	10/07/20	
	L2 GEO	Licence 2 Géographie et Aménagement	sans objet	sans objet	08/06/20	sans objet	10/07/20	
	L3 GEO	Licence 3 Géographie et Aménagement	sans objet	sans objet	08/06/20	sans objet	10/07/20	
	LP SIG DAT	Licence professionnelle Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique Parcours Système d'information géographique · SIG, diagnostic et aménagement des territoires	La durée différera selon les cas et situations des structures. Un minimum de 12 semaines est privilégié mais plus obligatoire.	15/09/2020	01/10/2020	sans objet	sans objet	

	LP EA	Licence professionnelle Métiers de la protection & de la gestion de l'environnement	différente selon les cas. 12 semaines pour les stages pleins, 8 semaines en cas de raccourcissement par l'employeur	15/09/2020	01/10/20	sans objet	sans objet
	M1 EM Projet parcours IPE	Master 1 Entrepreneuriat & management de projets Parcours Ingénierie des projets entrepreneuriaux	de 2 à 5 mois	15/05/2020	29-mai-20	session unique mais dérogations possibles( cas de force majeure) avec date limite au 15 juin	30 juin (cas de force majeure)
	M2 EM Projet parcours IPE	Master 2 Entrepreneuriat & management de projets Parcours Ingénierie des projets entrepreneuriaux	2 à 6 mois	30-sept-20	05-oct-20	31-déc-20	05-janv-21
Composante	Dipôme / Année	Intitulé légal de la formation	Durée du stage si différente de la durée initiale	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Date limite des jurys d'examen Session 1	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Date limite des jurys d'examen Session 2
	L3	Chimie	Annulé	Annulé	10-juin	sans objet	10/07/2020 (Le but surtout est de finir si possible les examens de 2e session avant juillet pour ne pas bloquer les salariés)
	L3	Electronique,Energie Electrique, Automatique	stage facultatif déjà évalué pas de changement de calendrier				
	L3	Informatique	stage rendu facultatif	n/a	27/05/20	n/a	10/07/20
	L3	Mathématiques	stage remplacé par un rapport de projet professionnel		05/06/20	NC	13/07/2020
	L3	Maths et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Le stage étant facultatif, il n'y a pas de soutenance et donc aucun impact sur le calendrier.				
	L3	Mécanique	neutralisation du stage	néant	12/06/2020	néant	17/07/2020
	L3	Physique	stage rendu facultatif				
	L3	Sciences pour la santé parcours neurosciences et sciences du comportement	Pas de stage obligatoire	néant	12/06/2020	néant	17/07/2020
	L3	Sciences pour la santé parcours Physiopathologie des grandes fonctions et biotechnologie	Pas de stage obligatoire	néant	12/06/2020	néant	17/07/2020
	L3	Sciences de la terre	stage facultatif		12/06/2020		
	L3	Sciences de la vie parcours Biologie-Ecologie	Stage non obligatoire et annulé si pas fait avant la période de confinement	Pas de soutenance	12/06/2020		17/07/2020
	L3	Sciences de la vie parcours Biologie et physiologie des organismes	Stage non obligatoire et annulé si pas fait avant la période de confinement	Pas de soutenance	12/06/2020		17/07/2020
	L3	Sciences de la vie parcours Microbiologie	Stage non obligatoire et annulé si pas fait avant la période de confinement	Pas de soutenance	12/06/2020		17/07/2020
	L3	Sciences de la vie et de la terre	t		12/06/2020		17/07/2020

M1	Chimie	Stage neutralisé	N/A	inchangée	N/A	
M1	Informatique	Pas de changement	Non applicable	18/05/20	Non applicable	29/06/20
M1	Mathématiques parcours Mathématiques générales	Du 6 avril au 29 mai	au plus tard le 29 mai	09/06/20		03/07/20
M1	Mathématiques appliquées, statistiques parcours Statistiques appliquées & analyse décisionnelle	pas de changement				
M1	Mécanique					
M1	Physique		17/06/2020	18-juin-20	10-juil-20	13-juil-20
M1	Agrosiences, environnement, territoires, paysage, forêt parcours Gestion et valorisation agri-environnementales		19/06/2020	26/06/2020	24/07/2020	24/07/2020
M1	Biologie Intégrative et physiologie parcours Management de l'expérimentation préclinique	Stage facultatif de 8 semaines au maximum	pas de soutenance de rapport	28/08/2020	pas de soutenance de rapport	
M1	Biologie, agrosiences parcours Eco-production, biotechnologies végétales et biovalorisation	durée minimum de 2 mois (max. 4 mois)	10/07/2020	13/07/2020	24/08/2020	28/08/2020
M1	Biologie-santé	identique en télétravail	19/06/2020	10/06/2020 (sans note de stage) 26/06/2020 (avec note de stage)	X	10/07/2020
M1	Innovation, entreprise et société parcours Valorisation des innovations biotechnologiques	non concerné	non concerné	10-juin	non concerné	10-juil
M1	Microbiologie parcours Mécanismes moléculaires microbiens	12 semaines maximum (plus de notion de durée minimum puisque l'évaluation se fera sur la base d'un mémoire bibliographique)	pas d'oral, mémoire à rendre pour le 15/06/2020	15/07/2020		15/07/2020
M1	Microbiologie parcours Microbiologie industrielle et biotechnologie	12 semaines maximum (plus de notion de durée minimum puisque l'évaluation se fera sur la base d'un mémoire bibliographique)	pas d'oral, mémoire à rendre pour le 15/06/2020	15/07/2020		15/07/2020
M1	Neurosciences parcours Neurosciences moléculaires, cellulaires et intégrées		05/06/2020 (mémoire bibliographique sans soutenance)	02/07/2020	Pas de session 2	10/07/2020
M1	Neurosciences parcours Sciences des comportements		19/06/2020	02/07/2020	08/07/2020	10/07/2020
M1	Nutrition et sciences des aliments parcours Qualité des aliments et innovation santé	stage de 0 à 12 semaines	18/06/2020	18/06/2020		
M1	Sciences de la mer parcours Exploitation des ressources vivantes cotières	NEANT	22/06/2020	26-juin	Sans Objet	03-juil
M1	Sciences de la Terre et des planètes, environnement parcours Ingénierie et géosciences du littoral	8 semaines	26/06/2020	06/07/2020	15/07/2020	16/07/2020

M2	Chimie parcours Catalyse, environnement et développement durable	2 mois + projet (pour les étudiants dont les stages ont été suspendus)	31/08/2020	04/09/202		
M2	Chimie parcours Chimie organique	pas de durée minimale	02/09/2020	04/09/2020		
M2	Chimie parcours Contrôle de l'environnement industriel	10 semaines minimale	29/09/2020	30/09/2020	xxxxx	xxxxxx
M2	Chimie parcours Matériaux nanosciences et énergie	4 mois (à priori pas de modification)	31/08/2020	04/09/202		
M2	Informatique parcours Décision et optimisation (DOP)	3 mois	03/09/2020	08/09/20	Néant	11/09/20
M2	Informatique parcours Images et données multimédia (IDM)	3 mois	03/09/2020	08/09/20		11/09/20
M2	Informatique parcours Sécurité des systèmes informatiques (SSI)	Projet et/ou stage d'une durée entre 3 et 6 mois	11/09/2020	18/09/20		18/09/20
M2	Informatique parcours Internet, données et connaissances (IDC)	3 mois	Rapport: 25/08/2020 Soutenance: du 01/09 au 03/09/2020	04/09/2020	n.a.	n.a.
M2	Mathématiques parcours Mathématiques générales		2/6/2020	8/6/2020	6/7/2020	10/7/2020
M2	Mathématiques appliquées, statistiques parcours Statistiques appliquées & analyse décisionnelle	Entre 3 et 6 mois	30 /09/2020	05/10/20		05/10/20
M2	Mécanique	stage remplacé par un rapport de projet professionnel				
M2	Physique parcours contrôle de l'environnement industriel	10 semaines minimale	29/09/2020	30/09/2020	xxxxx	xxxxxx
M2	Physique parcours Matériaux nanosciences et énergie	4 mois (à priori pas de modification)	31/08/2020	04/09/202		
M2	Physique parcours Noyaux atomes collisions		10/07/2020	17-juil	pas de session 2	pas de session 2
M2	Physique parcours Noyaux atomes collision - Erasmus + (1er semestre uniquement )					
M2	Agrosociences, environnement, territoires, paysage, forêt parcours Gestion et valorisation agri-environnementales	pas de changement				
M2	Biologie Intégrative et physiologie parcours Management de l'expérimentation préclinique		10/07/2020	28/08/2020		
M2	Biologie, agrosociences parcours Ecoproduction, biotechnologies végétales et biovalorisation	durée minimum de 4 mois (maximum 6 mois)	29-juin-20	10-juil-20	11-sept-20	18-sept-20

M2	Biologie-santé parcours Cancer, différenciation, génétique et biothérapies	9 semaines minimum	23/06/2020	23/06/2020	X	23/06/2020	
M2	Biologie-santé parcours Signalisation et fonction en conditions pathologiques	9 semaines minimum	23/06/2020	23/06/2020	X	23/06/2020	
M2	Innovation, entreprise et société parcours Valorisation des innovations biotechnologiques	durée minimale de 16 semaines	03/07/2020	10-juil	non concerné	non concerné	
M2	Microbiologie parcours Mécanismes moléculaires microbiens	2 mois minimum, 6 mois maximum	pas d'oral, mémoire à rendre pour le 22/06/2020	29/06/2020		29/06/2020	
M2	Microbiologie parcours Microbiologie industrielle et biotechnologie	2 mois minimum, 6 mois maximum	pas d'oral, mémoire à rendre pour le 22/06/2020	29/06/2020		29/06/2020	
M2	Neurosciences parcours Neurosciences moléculaires, cellulaires et intégrées	fin du stage : 26 juin (session 1)/24Aout (session 2)	01/07/2020	01/07/2020	15/09/2020	15/09/2020	
M2	Neurosciences parcours Sciences des comportements	fin du stage : 26 juin (session 1)/24Aout (session 2)	01/07/2020	01/07/2020	15/09/2020	15/09/2020	
M2	Nutrition et sciences des aliments parcours Qualité des aliments et innovation santé	4 à 6 mois	28/09/2020	30/09/2020		30/09/2020	
M2	Sciences de la mer parcours Exploitation des ressources vivantes cotières	3 MOIS - Date limite de fin = le 18 Septembre (pour PRO)	22 - 24 Septembre (PRO) et 15 JUIN (REC)	30/09/2020 (PRO) et 20 JUIN (REC)	Sans Objet	sans objet	
M2	Sciences de la Terre et des planètes, environnement parcours Ingénierie et géosciences du littoral	3 mois	24/06/2020	17/07/2020	14/09/2020	21/09/2020	
LP	Métiers de l'industrie : gestion de production industrielle parcours Assainissement, environnement nucléaire		25/09/2020	25/09/2020			
LP	Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle parcours Maintenance en milieu nucléaire		25/09/2020	25/09/2020			
LP	Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle parcours Conception et supervision des systèmes automatisés		28 Aout 2020	4 septembre 2020			
LP	Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle parcours Conception et supervision des systèmes automatisés <i>Alternance</i>		28 Aout 2020	4 septembre 2020			
Composante	Diplôme / Année	Intitulé légal de la formation	Durée du stage si différente de la durée initiale	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Date limite des jurys d'examen Session 1	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Date limite des jurys d'examen Session 2
UFR LVE	M2	LEA parcours Développement durable : stratégies de concertation et de communication	8 semaines minimum	jeudi 17 décembre 2020	vendredi 18 décembre 2020	pas de session 2	vendredi 18 décembre 2020
	M2	LEA parcours Expert en projets européens	8 semaines minimum	jeudi 17 décembre 2020	vendredi 18 décembre 2020	pas de session 2	vendredi 18 décembre 2020
	M2	LEA parcours Implantation des entreprises à l'international	8 semaines minimum	jeudi 17 décembre 2020	vendredi 18 décembre 2020	pas de session 2	vendredi 18 décembre 2020
	LP-ACET	Licence professionnelle métiers du commerce international parcours Assistant commercial export trilingue	3 mois ou durée inférieure si nécessaire *	vendredi 11 septembre 2020	vendredi 11 septembre 2020	vendredi 11 décembre 2020	vendredi 18 décembre 2020

**Date limite de fin de stage : \* en cas d'impossibilité totale de stage => 2 mémoires analytiques dont un en langue étrangère**

Composante	Dipôme / Année	Intitulé légal de la formation	Durée du stage si différente de la durée initiale	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Date limite des jurys d'examen Session 1	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Date limite des jurys d'examen Session 2
INSPE Caen	Master 2	Master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la f. pratiques et Ingénierie de la f. P. Médiation culturelle M2INM_211	3 mois minimum	09/09/2020	10-sept-20	09/12/2020	10/12/2020
Composante	Dipôme / Année	Intitulé légal de la formation	Durée du stage si différente de la durée initiale	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Date limite des jurys d'examen Session 1	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Date limite des jurys d'examen Session 2
ESIX	Ingé SE / 1A	Systèmes embarqués	4 à 8 sem. (inchangé)	28/08/2020 (inchangé)	4/9/2020 (inchangé)	pas de session 2 pour les stages (inchangé)	4/9/2020 (inchangé)
	Ingé SE / 2A	Systèmes embarqués	8 à 16 sem. (inchangé)	04/09/2020 (inchangé)	11/9/2020 (inchangé)	pas de session 2 pour les stages (inchangé)	11/9/2020 (inchangé)
	Ingé SE / 3A	Systèmes embarqués	18 à 25 sem. (inchangé)	10/12/2020 (MODIFIÉE)	17/12/2020 (MODIFIÉE)	pas de session 2 pour les stages (inchangé)	17/12/2020 (MODIFIÉE)
	Première année	Ingénieur en Agroalimentaire	4 à 8 semaines	07/09/2020	14/09/2020	18/09/2020	21/09/2020
	Deuxième année	Ingénieur en Agroalimentaire	8 à 12 semaines	07/09/2020	14/09/2020	18/09/2020	21/09/2020
	Troisième année	Ingénieur en Agroalimentaire	de 18 à 25 semaines	16/11/2020	01/12/2020	30/11/2020	07/12/2020
composante	dipôme /année	Intitulé légal de la formation	Durée du stage si différente de la durée initiale	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Date limite des jurys d'examens Session 1	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Date limite des jurys d'examens Session 2
L3		Gestion parcours Sciences Comptables et Financières FC		26/06/2020	06/07/2020	22/08/2020	14/09/2020
L3		Gestion parcours Sciences Comptables et Financières FA		26/08/2020	06/07/2020	22/08/2020	14/09/2020
L3		Gestion parcours Sciences Comptables et Financières FI		28/05/2020	29/05/2020	19/06/2020	06/07/2020
L3		Gestion Parcours Banque, Finance, Assurance	prolongé jusque fin aout sur demande étudiant	Stage neutralisé - pas de soutenance	18/06/2020	Stage neutralisé - pas de soutenance	02/07/2020
LP		Assurance, banque, finance : chargé de clientèle		19/06/2020	30/06/2020 ou second jury si étudiant poursuit son alternance	non indiqués par le CFPB	dépend des dates indiquées par le CFPB
M1		Comptabilité Contrôle Audit FI	Fin aout sur demande	19/06/2020		début septembre 2020	14/09/2020
M1		Comptabilité Contrôle Audit FA		26/06/2020	06/07/2020	22/08/2020	14/09/2020
M1		Comptabilité Contrôle Audit FC		26/06/2020	06/07/2020	22/08/2020	14/09/2020
M2		Comptabilité Contrôle Audit FI	fin aout sur demande ou décembre?	26/06/2020		fin août	14/09/2020
M2		Comptabilité Contrôle Audit FA		27/06/2020	début juillet	fin août	
M2		Comptabilité Contrôle Audit FC		27/06/2020	début juillet	fin août	
M1		Gestion de patrimoine			début Juillet		début septembre
M2		Gestion de patrimoine		12/06/2020	Début Juillet	fin août	début septembre

M1	Monnaie Banque Finance Assurance Chargé d'Affaires Entreprises et Institutions			début juillet		début septembre
M2	Monnaie Banque Finance Assurance Chargé d'Affaires Entreprises et Institutions		fin juin	début juillet	début septembre	début septembre
M1	Monnaie Banque Finance Assurance Responsable Clientèle Pro/Agri			début juillet		début septembre
M2	Monnaie Banque Finance Assurance Responsable Clientèle Pro/Agri		15/05/2020	début juillet	fin août	début septembre
M1	Monnaie Banque Finance Assurance Gestion d'actifs, contrôle des risques & conformité			début juillet		début septembre
M2	Monnaie Banque Finance Assurance Gestion d'actifs, contrôle des risques & conformité	décembre sur demande	01/12/2020		15/12/2020	
L3	Gestion parcours Management du social et de la santé			22/06/2020		08/07/2020
M1	Management sectoriel Hygiène et qualité des soins (CEMU)		26/06/2020	26/06/2020		15/07/2020
M2	Management sectoriel Hygiène et qualité des soins (CEMU)	CEMU	28/10/2020	26/06/2020	12/11/2020	16/11/2020
M1	Management sectoriel Ingénierie & expertise des politiques sociales locales	Fin aout sur demande		22/06/2020		08/07/2020
M2	Management sectoriel Ingénierie & expertise des politiques sociales locales	id ou décembre		22/06/2020		08/07/2020
M1	Management sectoriel parcours management des structures sociales médico-sociales et solidaires	Fin aout sur demande		22/06/2020		08/07/2020
M2	Management sectoriel parcours Management des établissements et des structures gérontologiques	id ou décembre		22/06/2020		08/07/2020
M2	Management sectoriel Management de l'économie solidaire	id ou décembre		22/06/2020		08/07/2020
M1	Management sectoriel management des organisations en santé			15/06/2020		08/07/2020
M2	Management sectoriel management des organisations en santé			22/06/2020		08/07/2020
M2	Management sectoriel management des organisations sociales FC		19/06/2020	08/07/2020	fin août 2020	courant septembre 2020
M2	Management sectoriel management des organisations sociales FOAD		12/06/2020	08/07/2020	fin août 2020	courant septembre 2020
L3	Gestion parcours Management des Entreprises FC			03/07/2020		10/09/2020
L3	Gestion parcours Management des Entreprises FOAD			03/07/2020		10/09/2020
L3	Gestion parcours Management des Opérations		10 au 12/06/2020	Début Juillet	mi-septembre 2020	
LP	Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires parcours Conseiller en entreprise agricole		19/06/2020	26/06/2020	31/08/2020	Courant septembre 2020
M1	Contrôle de gestion et audit organisationnel FA			19/06/2020		26/08/2020
M2	Contrôle de gestion et audit organisationnel FA/FC		30/06/2020	02/07/2020	08/09/2020	11/09/2020

IAE

M1	Gestion de Production Logistique Achats FA		26/06/2020	Début Juillet	fin août	
M2	Gestion de Production Logistique Achats FA		18/06/2020	Début Juillet	fin août	
M2	Gestion de Production Logistique Achats FC		02/06/2020	début juillet 2020	fin août 2020	courant septembre 2020
M1	Gestion des Ressources Humaines FA			19/06/2020		
M2	Gestion des Ressources Humaines FA		12/06/2020	26/06/2020	13/07/2020	17/07/2020
M2	Gestion des Ressources Humaines FC	Possibilité jusqu'en décembre si nécessaire	17/06/2020	fin juin 2020	fin août 2020	<b>Courant septembre et/ou janvier 2021 pour les stages finalisés en décembre</b>
M2	Gestion des Ressources Humaines FOAD		16/06/2020	courant juin 2020	fin août 2020	courant septembre 2020
M1	Management de l'Innovation			fin juin 2020		17/07/2020
M2	Management de l'Innovation	id ou décembre	22/06/2020	29/06/2020	fin août 2020	courant septembre 2020
M1	Management et Administration des Entreprises		02/06/2020	02/07/2020	28/08/2020	15/09/2020
M2	Management et Administration des Entreprises FI		16/06/2020	02/07/2020	03/09/2020	15/09/2020
M2	Management et Administration des Entreprises FC		16/06/2020	02/07/2020	31/08/2020	15/09/2020
M2	Management et Administration des Entreprises FOAD		16/06/2020	02/07/2020	31/08/2020	15/09/2020
M2	Management et Administraton des Entreprises Evreux			23/10/2020		01/12/2020
M1	Management et commerce international		rapport le 31/08	15/09/2020		09/10/2020
M2	Management et commerce international parcours Développement international de la PME / PMI		15/09/2020	22/09/2020	05/10/2020	22/10/2020
M2	Management et commerce international Parcours Franco Américain		mi mai	mi juin	mi sept	28/09/2020
M1	Management FC			courant juin 2020		mi-juillet 2020
M1	Management FOAD			courant février 2020		mi-juillet 2020
M2	Management parcours management , conseil et Recherche		19/06/2020	22/06/2020	30/09/2020	début octobre 2020
M1	Marketing Vente FA			début juillet		
M2	Marketing Vente FI		19/06/2020	22/06/2020	30/09/2019	début octobre
M2	Marketing Vente FA		19/06/2020	début juillet	30/09/2019	début octobre